

RAPPORT FINANCIER 2024



Sens
Résonance
Performance

SOMMAIRE

PARTIE 1 – PRÉSENTATION DU GROUPE

1. ACTIVITÉ ET STRATÉGIE DU GROUPE	6
1.1. Organigramme du Groupe au 31 Décembre 2024.....	6
1.2. Positionnement stratégique de NetMedia Group.....	7
1.3. Aperçu des activités de NetMedia Group	8
1.4. Perspectives et enjeux 2025 de NetMedia Group.....	10
2. FAITS MARQUANTS.....	11
2.1. Historique des dates clés.....	11
2.2. Principaux faits marquants de l'exercice 2024	11
2.3. Événements intervenus depuis la clôture.....	13

PARTIE 2 – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST EXPOSÉE

1. RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ.....	16
1.1. Risques économiques.....	16
1.2. Risques clients.....	16
1.3. Risques opérationnels	16
1.4. Risques liés à la sous-traitance.....	16
1.5. Risques spécifiques liés à la technologie.....	16
1.6. Risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clés.....	17
1.7. Risques liés à l'application du règlement européen et de la Directive du 27 avril 2016 plus communément appelé Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)	17
1.8. Risques juridiques et évolution de la réglementation	17
1.9. Risques liés à la croissance externe	17
2. RISQUES FINANCIERS.....	17
2.1. Risques de taux d'intérêt.....	18
2.2. Risques de taux de change	18
3. COUVERTURE DES RISQUES ET POLITIQUE D'ASSURANCE	18

PARTIE 3 – RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

1. RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	19
1.1. Politique informatique.....	19
1.2. Gestion des déchets et consommation énergétique.....	20
1.3. Déplacements.....	20
2. RESPONSABILITÉ SOCIALE.....	20
2.1. Diversité et égalité des chances	20
2.2. Handicap.....	21
2.3. Éthique, transparence et confidentialité	21
2.4. RGPD.....	21
2.5. Green IT.....	21
2.6. Concurrence.....	21

PARTIE 4 – INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

1. OBJET SOCIAL DE NETMEDIA GROUP	22
2. CAPITAL SOCIAL.....	22
2.1. Capital social et nombre d'actions	22
2.2. Participations significatives dans la Société	22
2.3. Franchissement de seuils légaux déclarés (50 % ou 95 %).....	23
2.4. Action de concert.....	23
2.5. Autodétention et autocontrôle – programme de rachat d'actions – contrat de liquidité	23
2.6. Autres valeurs mobilières donnant accès au capital	23
2.7. État de la participation des salariés au capital.....	25
3. COURS DE BOURSE	26
3.1. Marché de cotation.....	26
3.2. Évolution du cours de Bourse.....	26
4. OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LEURS TITRES PAR LES DIRIGEANTS	26
5. FORME DES ACTIONS	26
6. DROIT DE VOTE DOUBLE.....	27
7. FRANCHISSEMENT DE SEUILS STATUTAIRES.....	27
8. CONDAMNATION DE LA SOCIÉTÉ POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES	27
9. PERTES SUPÉRIEURES À LA MOITIÉ DU CAPITAL	27

10. INDICATION SUR L'UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....	27
11. CAUTIONNEMENT, AVALS, GARANTIES ET SÛRETÉS	27
12. COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	27
13. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	27

PARTIE 5 – DIRECTION DU GROUPE

1. DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE	28
1.1. Direction générale de la Société	28
1.2. Direction des filiales	28
1.3. Liste des mandats et fonctions des dirigeants de la Société exercés en dehors du Groupe Netmedia	29
2. CONSEIL D'ADMINISTRATION	31
2.1. Composition du Conseil d'Administration.....	31
2.2. Informations sur les membres du Conseil d'Administration.....	31
3. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX VERSÉE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024.....	32
4. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE 2024	32
5. DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL.....	33
6. CODE DE GOUVERNANCE	34

PARTIE 6 – ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

1. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS.....	34
2. PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX AGRÉGATS DES COMPTES CONSOLIDÉS.....	34
2.1. Présentation du chiffre d'affaires, de la marge brute et de l'EBITDA consolidés.....	34
2.2. Compte de résultat consolidé	34
2.3. Bilan consolidé	35
2.4. Flux de trésorerie	35
3. RÉSULTATS SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ NETMEDIA GROUP (COMPTES SOCIAUX)	36
4. FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	36
4.1. Filiales et participations	36
4.2. Aliénation de participations croisées.....	37
4.3. Situation des succursales.....	37
5. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	37
6. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT	37
7. DÉLAIS DE PAIEMENT.....	37
8. PRÊTS INTERENTREPRISES	38

PARTIE 7 – RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

1. COMPTES SOCIAUX	40
1.1. États Financiers annuels au 31 décembre 2024.....	40
1.2. Annexes aux comptes annuels.....	44
1.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	60

PARTIE 8 – RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

1. COMPTES CONSOLIDÉS	63
1.1. États Financiers consolidés au 31 décembre 2023	63
1.2. Annexes aux comptes consolidés	68
1.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	86
1.4. Tableau des résultats des cinq dernières années	89

PARTIE 9 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. TABLEAU DES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET POUVOIRS.....	90
---	----



MESSAGE DES DIRIGEANTS

NetMedia Group a réalisé une année 2024 de transition dans un contexte économique instable. Cette période a été marquée par une croissance modeste de la zone euro, estimée à +0,7%, et une inflation persistante en France, atteignant +3,8%. Période également marquée des tensions géopolitiques très fortes qui génèrent beaucoup d'attentisme et de frilosité sur nos marchés.

Nos résultats financiers 2024 sont particulièrement encourageants avec un 1^{er} semestre à l'équilibre, et un EBITDA positif de 0.259 million d'euros au 2^{ème} semestre. Nous continuons les investissements dans notre capital humain et dans la réorganisation de notre Groupe après les acquisitions intervenues au cours des dernières années.

L'année 2024 a été marquée par une série de changements stratégiques et d'ajustements indispensables dans un contexte économique français particulièrement difficile. La contraction significative du secteur de la publicité et des médias nous a conduits à revoir et adapter nos organisations opérationnelles afin d'assurer notre résilience économique et préserver notre compétitivité.

Face à ces enjeux, NetMedia Group a su à nouveau démontrer son agilité et sa capacité à évoluer rapidement, faisant de 2024 une année de restructuration avec en fin d'année une amorce vers une transformation nécessaire. Nous avons concentré nos efforts sur l'intégration et l'organisation optimale des équipes, le développement continu de leurs savoir-faire et l'amélioration des processus internes, afin de garantir une proposition de valeur pertinente et performante pour nos différentes lignes de revenus.

Notre Groupe continue de se distinguer par **une offre structurée autour d'une double vocation inchangée** :

- Informer et accompagner des **communautés** de C-levels, de cadres et dirigeants, à travers une offre éditoriale premium portée par des médias référents ;
- Proposer aux **annonceurs du secteur B2B** des solutions personnalisées visant à renforcer leur branding, engager et convertir efficacement leurs cibles.

Offre qui porte notre **raison d'être** « *créer du Sens, assurer la Résonance, générer de la Performance* », et **notre mission** : inspirer et accélérer la transformation et la performance des entreprises et leaders B2B. En connectant les talents, les idées et les opportunités, grâce à nos médias, nos contenus, nos datas et nos expertises.

Ainsi, NetMedia Group demeure organisé autour de ses **trois pôles d'expertises synergiques** :

1. **Le Conseil**, composé de 3 agences spécialisées qui accompagnent les entreprises dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie marketing et communication ;
2. **Le Média**, constitué de 15 marques BtoB propriétaires, présentes sur divers canaux : digital, social, événementiel et presse ;
3. **L'Activation**, structuré autour de 3 agences spécialisées en brand content et marketing à la performance, permettant aux annonceurs d'atteindre leurs objectifs dans une démarche orientée ROI.

En 2024, la poursuite de l'intégration de l'intelligence artificielle au cœur de nos process de production constitue l'innovation majeure. Celle-ci permet d'accroître la qualité de nos offres éditoriales, d'optimiser l'expérience de nos audiences et annonceurs, tout en améliorant sensiblement la productivité et l'efficacité opérationnelle de nos collaborateurs.

Enfin, la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) reste une préoccupation essentielle au sein du Groupe. Nous avons poursuivi activement nos efforts afin de réduire notre empreinte écologique, notamment en privilégiant l'utilisation de procédés de fabrication responsables, tout en menant des actions concrètes sur les volets sociaux, éthiques et humains.

L'année 2025 marquera une phase décisive de transformation pour garantir la croissance et le développement pérennes de NetMedia Group. Nous poursuivrons activement la réorganisation de nos services opérationnels afin d'achever la restructuration engagée en 2024. En parallèle, nous concentrerons nos efforts sur le développement et le déploiement de nouvelles offres en lien direct avec nos métiers historiques, consolidant ainsi notre positionnement et notre leadership sur le marché.

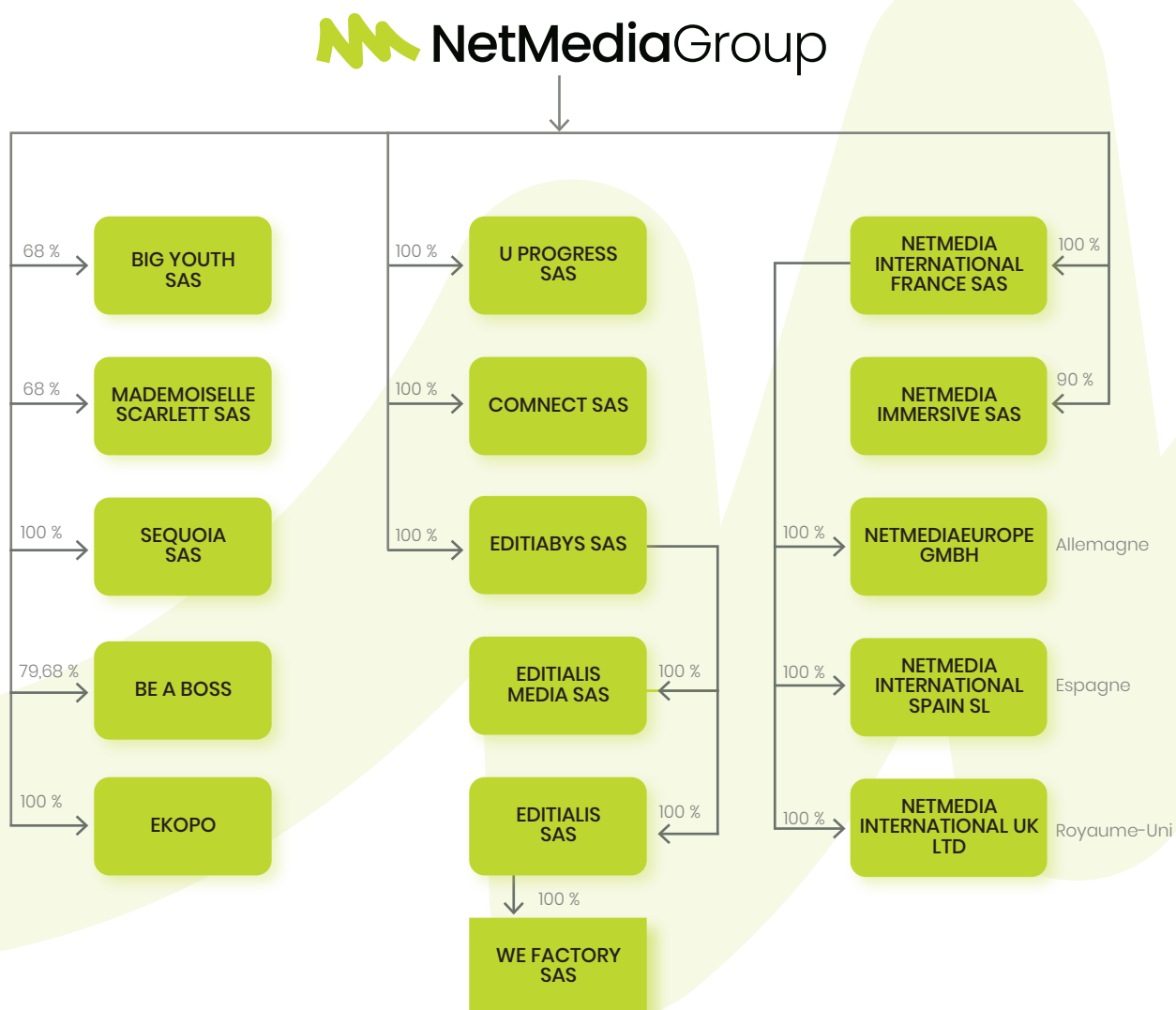
Conscients des défis économiques, technologiques et sociaux auxquels nous faisons face, nous sommes confiants en notre capacité d'adaptation et d'innovation. Nous continuerons à investir dans nos compétences clés et à capitaliser sur nos succès afin de construire une offre unique, en parfaite adéquation avec les attentes et spécificités du marché B2B.



PARTIE 1 – PRÉSENTATION DU GROUPE

1. ACTIVITÉ ET STRATÉGIE DU GROUPE

1.1. Organigramme du Groupe au 31 décembre 2024



1.2. Positionnement stratégique de NetMedia Group

Depuis sa création, le Groupe a opté pour un positionnement BtoB/BtoBtoC sur le secteur de la communication, du marketing et des médias, qui connaît une croissance continue depuis de nombreuses années.

Sa stratégie repose sur deux piliers fondamentaux :

1 Accompagner les cadres et les dirigeants dans leurs carrières professionnelles en leur garantissant l'accès à une information qualifiée et spécifique à leurs fonctions. Offrir la possibilité à ces communautés de se rencontrer, et de pouvoir échanger sur les innovations et les solutions du marché en rapport avec leurs enjeux.

2 Proposer aux annonceurs des solutions innovantes pour faire connaître et développer leur offre directement auprès des décideurs du secteur. Avec des process de décisions parfois complexes, le marché BtoB se différencie par sa singularité. L'offre NetMedia Group permet aux annonceurs, petits ou grands, d'allier communication et performance à travers le contexte valorisant de ses marques médias.



PARTIE 1 – PRÉSENTATION DU GROUPE

1.3. Aperçu des activités de NetMedia Group

NetMedia Group propose un modèle inédit mixant stratégie de communication, puissance des médias et activation de communautés.



Le pôle Média

Résonance

Utiliser le bon canal
pour donner de la résonance
aux prises de parole

Composé de 15 marques BtoB, organisées par fonction, destinées aux cadres et dirigeants. Chaque marque média est présente sur l'ensemble des canaux (digital, réseaux sociaux, événement et print) pour proposer à ses audiences une offre éditoriale adaptée. Parallèlement, ce pôle propose aux annonceurs de concevoir et déployer des dispositifs de communication pour interagir avec nos audiences. Nos médias adressent 5 univers fonctionnels pour couvrir l'intégralité de la chaîne de décision des entreprises. Conjointement, dans le cadre d'accords commerciaux, le Groupe est en mesure de développer des dispositifs sur plus de 80 marques Médias grand public offrant la possibilité aux annonceurs d'adresser des campagnes BtoC.

Dirigeant & Entrepreneur

BE@
BOSS

Maison&Travaux
PRO

Directeur Administratif
et Financier,
Directeur des Achats,
Directeur Supply chain

daf

BOURSE
INSIDE

décision
ACHATS

SUPPLY-CHAIN-NET

Directeur Marketing,
Commercial,
et Relation Client

ACTION
CO

LE MÉDIA DU RETAIL CONNECTÉ
Ecommerce

RelationClient

emarketing.fr
marketing

Direction des Systèmes
d'Information,
Directeur de la Sécurité
des Systèmes

Silicon

2D
NET

c|net

l'Espresso

Direction de la RSE

EKOPO



Le pôle Conseil

Sens

Travailler la marque
pour construire du sens

Regroupe l'ensemble des activités du Groupe autour de 4 agences. Au travers de cette offre Conseil, le Groupe est en mesure d'accompagner les annonceurs BtoB sur l'ensemble de leurs réflexions stratégiques autour de leurs marques, de leur positionnement, de leurs offres, mais aussi dans la mise en œuvre des plans d'actions pour leurs déploiements opérationnels.



Le pôle Activation Marketing

Performance

Toucher les publics
pour générer de la performance

Centré sur l'efficacité et la performance, répond aux enjeux de KPIs et de ROI des annonceurs. Cette offre multicanale (Data Marketing, Social Media, Génération de Leads et Détection de Projets) permet d'activer les leviers nécessaires pour répondre à chacune des problématiques des annonceurs.

big youth

agence digitale spécialisée dans l'optimisation des parcours clients, dans la mise en œuvre des stratégies d'acquisitions et de fidélisation via l'activation CRM

SEQUOIA

agence de communication interne, de marque employeur, de communication financière et RSE



MADemoiselle SCARLETT

agence de publicité, d'animation de réseau et d'activation marketing

WE FACTORY &co

agence référente en content marketing BtoB



PARTIE 1 – PRÉSENTATION DU GROUPE

1.4. Perspectives et enjeux 2025 de NetMedia Group

Nos principaux axes stratégiques en 2025 seront les suivants :

- 1. Réorganisation de notre offre de génération de leads** : création d'une équipe unique, coordonnée et centrée sur l'expérience client, permettant ainsi d'améliorer notre efficacité commerciale.
- 2. Valorisation accrue de nos marques médias** : nos 15 marques propriétaires, positionnées sur des segments à forte valeur ajoutée, constituent un atout majeur de notre groupe. Nous veillerons à maintenir et renforcer notre leadership, tout en procédant à des repositionnements ciblés afin d'accroître nos audiences et conquérir des parts de marché.
- 3. Développement accru de l'activité événementielle** : celle-ci constitue un véritable relais de croissance stratégique et sera amplifiée afin d'élargir nos opportunités commerciales et renforcer l'engagement de nos communautés.
- 4. Accélération de la digitalisation** : la mise en place d'un pôle digital structuré permettra d'accroître notre performance grâce à un enrichissement ciblé de nos inventaires, à l'accompagnement renforcé de notre activité commerciale, à la modélisation de nos processus métiers, ainsi qu'à l'exploitation approfondie de notre data first party.
- 5. Renforcement de notre dimension internationale** : nous ambitionnons d'accélérer la croissance de notre chiffre d'affaires à l'international, de renforcer les synergies avec les activités françaises, et d'explorer activement de nouveaux marchés et territoires stratégiques.
- 6. Réaffirmation de notre offre conseil** : celle-ci sera renforcée et structurée grâce au développement continu de nos trois agences conseil dédiées, véritables leviers de différenciation et créatrices de valeur ajoutée.

Dans le même temps, nous souhaitons affirmer clairement nos valeurs clés – **confiance, transparence, responsabilité et esprit d'équipe** – tout en renforçant notre culture d'entreprise autour d'un enjeu central : la culture client.

Nous structurerons également notre culture interne autour de trois piliers essentiels : **l'engagement, l'excellence et l'audace**, afin d'insuffler à toutes nos équipes une dynamique collective porteuse d'ambition et d'efficacité.

Par ailleurs, notre stratégie repose sur une conviction majeure : l'innovation comme moteur principal de notre croissance. Véritable ADN de notre groupe, l'innovation, guide nos choix stratégiques et inspire nos ambitions. Dans cette perspective, nous poursuivrons résolument les initiatives engagées depuis plus d'un an autour de l'Intelligence Artificielle (IA).

Cet investissement stratégique, transversal à tous nos métiers, vise à renforcer significativement notre performance opérationnelle et à accroître notre productivité, en optimisant nos processus internes, en enrichissant nos offres commerciales et en proposant des expériences client toujours plus pertinentes et personnalisées.

L'intégration de l'IA nous permet ainsi d'anticiper les besoins du marché, de mieux exploiter la richesse de nos données propriétaires et de positionner NetMedia Group comme un acteur majeur et innovant dans un secteur en constante évolution.

2. FAITS MARQUANTS

2.1. Historique des dates clés

1980	Création de Grafedit, basée à Lille
1999	Introduction de Médiagérance au Second Marché d'Euronext Paris
2008	Rapprochement des groupes Makheia et Image Force
2009	Fusion simplifiée des filiales Franklin Partners, Artice et Sequoia Cession de 85 % des titres de la SA Network, de 100 % des titres de la société Makheia Asie Liquidation de la société Makheia Belgium
2010	Transfert d'Euronext vers Alternext
2011	Fusion des filiales Place du Marché et Machination Acquisition de la société La Forme Interactive Cession de la participation dans le GIE de l'ARBRE Cession de 8,54 % de titres de la SA Network
2012	Fusion simplifiée des filiales Place du Marché et Sequoia Acquisition de la société Teymour
2013	Acquisition de la société La Deuxième Maison
2014	Acquisition de la société Big Youth et reprise par Big Youth du fonds de commerce Megalo et Compagnie Cession de 6,46 % de titres de la SA Network, solde de la participation détenue dans cette ex-filiale
2016	Reprise par Makheia LFI du fonds de commerce Les Argonautes et acquisition de la société Mademoiselle Scarlett par Makheia Affinity
2017	Fusion simplifiée de Teymour et La Deuxième Maison avec Sequoia
2018	Reprise par Sequoia du fonds de commerce Headoo Fusion simplifiée de Mademoiselle Scarlett avec Makheia Affinity
2022	Fusion de NetMedia Group avec Makheia Group
2023	Fusion simplifiée d'Ekova avec NetMedia Group
2023	Fusion simplifiée d'Image Force avec NetMedia Group
2023	Fusion de Makheia LFI avec NetMedia Group
2023	Fusion de New DBN avec NetMedia Group
2024	Création de la société BE A BOSS
2024	Création de la société EKOPO

2.2. Principaux faits marquants de l'exercice 2024

2.2.1. Créations organiques

Création de la société BE A BOSS :

Le 25 janvier 2024, la société NETMEDIA GROUP SA a décidé de constituer la société BE A BOSS SAS. Cette société a pour objet la communication éditoriale sur tout type de supports à destination de la communauté des chefs d'entreprise.

Création de la société EKOPO :

Le 25 janvier 2024, la société NETMEDIA GROUP SA a décidé de constituer la société EKOPO SAS. Cette société a pour objet la communication éditoriale sur tout type de supports à destination de la communauté des directeurs et responsables RSE.



PARTIE 1 – PRÉSENTATION DU GROUPE

2.2.2. Réorganisation de l'entité MADEMOISELLE SCARLETT

En juillet 2024, NETMEDIA GROUP a procédé à la réorganisation de la filiale MADEMOISELLE SCARLETT afin de permettre à la société de baisser sa structure de coûts opérationnels et supports, et d'être plus agile en retrouvant une structure de coûts cohérente avec son chiffre d'affaires.

2.2.3. Réorganisation de l'entité U-PROGRESS

Réorganisation de l'entité afin rationaliser ses coûts de fonctionnement.

2.2.4. Opération sur le capital de la société Mademoiselle Scarlett

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 31 juillet 2024, il a été décidé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique d'un montant total de trois millions dix mille neuf cent quatre-vingt (3 010 980) Euros, par voie d'émission au pair, de 50 183 actions ordinaires d'une valeur nominale de soixante (60) Euros chacune, à libérer intégralement à la souscription par versement en numéraire ou compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la Société (l'« **Augmentation de Capital n°1** »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, l'Augmentation de Capital n°1 a été définitivement réalisée. Le capital social a été ainsi porté de 300 000 euros à 3 310 980 euros.

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 31 juillet 2024, il a été décidé une réduction de capital d'un montant de deux millions huit cent soixante-neuf mille deux cent soixante (2 869 260) Euros, par voie d'annulation de 47 821 actions, sous condition suspensive de la réalisation de l'Augmentation de Capital n°1 (la « **Réduction de Capital** »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, la Réduction de Capital a été définitivement réalisée du fait de la réalisation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital n°1. Le capital social a été ainsi porté de 3 310 980 à 441 700 euros.

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 31 juillet 2024, il a été décidé une augmentation de capital d'un montant nominal de 199 980 euros par création de 3 333 actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne nommément désignée (l'« **Augmentation de Capital n°2** »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, l'Augmentation de Capital n°2 a été définitivement réalisée. Le capital social a été ainsi porté de 441 720 euros à 641 700 euros. À l'issue de cette Augmentation de Capital n°2, Reworld Media détient désormais 31,74 % du capital et des droits de vote de Mademoiselle Scarlett, le solde étant détenu par Netmedia Group.

2.2.5. Opération sur le capital de la société Big Youth

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 31 juillet 2024, il a été décidé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique d'un montant total d'un million cent soixante-cinq mille soixante-treize Euros et vingt-trois centimes (1 165 073,23 €), par voie d'émission, au pair, de 141 585 actions ordinaires d'une valeur nominale de 8,22 euros chacune, à libérer intégralement à la souscription par versement en numéraire ou compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la Société (l'« **Augmentation de Capital n°1** »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, l'Augmentation de Capital n°1 a été définitivement réalisée. Le capital social a été ainsi porté de 1 100 000 euros à 2 265 073,23 euros.

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 31 juillet 2024, il a été décidé une réduction de capital d'un montant d'un million quatre cent cinq mille trente-deux Euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (1 405 032,98 €), par voie d'annulation de 170 746 actions ordinaires sous condition suspensive de la réalisation de l'Augmentation de Capital n°1 (la « **Réduction de Capital** »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, la Réduction de Capital a été définitivement réalisée du fait de la réalisation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital n°1. Le capital social a été ainsi porté de 2 265 073,23 à 860 040,25 euros.

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 31 juillet 2024, il a été décidé une augmentation de capital d'un montant nominal de trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-treize Euros et vingt-cinq centimes (399 993,25 €) par voie d'émission, au pair, de 48 609 actions ordinaires d'une valeur nominale de 8,22 euros chacune avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne

nommément désignée (l' « **Augmentation de Capital n° 2** »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, l'Augmentation de Capital n° 2 a été définitivement réalisée. Le capital social a été ainsi porté de 860 040,25 euros à 1 260 033,51 euros. À l'issue de cette Augmentation de Capital n° 2, Reworld Media détient désormais 31,16 % du capital et des droits de vote de la société Big Youth, le solde étant détenu par Netmedia Group.

2.2.6. Opérations sur le capital intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 au niveau de la Société

• Réduction de capital de la Société

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 mai 2024, les actionnaires ont décidé de procéder à une réduction de capital d'un montant de 21 374 407,04 € ayant pour effet de ramener le capital social de la société de 30 534 867,20 € à 9 160 460,16 € par voie de diminution de la valeur nominale unitaire des actions d'un montant de 0,07 € ayant pour effet de ramener la valeur nominale de chacune des actions de 0,10 € à 0,03 €. La réalisation définitive de la réduction de capital a été constatée lors de la réunion du Conseil d'Administration du 29 mai 2024.

• Augmentation de capital du 28 juin 2024

Aux termes des décisions du 28 juin 2024, le Directeur Général faisant usage de la subdélégation qui lui a été conférée aux termes de la réunion du Conseil d'administration du 29 mai 2024, elle-même conférée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 mai 2024, a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée par le Conseil d'Administration le 29 mai 2024. En conséquence, le capital a été augmenté d'un montant nominal de 741 839,28 € assorti d'une prime d'émission de 197 823,81 €, par émission de 24 727 976 actions nouvelles de 0,038 € de valeur unitaire se décomposant en 0,03 € de valeur nominale et de 0,008 € de prime d'émission, le capital étant porté de 9 160 460,16 € à 9 902 299,44 €.

• Regroupement d'actions de la Société

Aux termes des décisions en date du 3 septembre 2024, le Directeur Général, faisant usage de la délégation qui lui a été consentie aux termes de la réunion du Conseil d'administration le 11 juillet 2024, elle-même conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 mai 2024, a constaté la réalisation définitive du regroupement de 330 076 648 actions de 0,03 € de valeur nominale ; en 3 300 766 actions de 3 € de valeur nominale. En conséquence, le capital social est composé de 3 300 766 actions d'une valeur nominale de 3 €

2.2.7. Modification de la gouvernance de la Société

Aux termes de la réunion du Conseil d'Administration du 15 novembre 2024, il a été :

- pris acte de la démission de M. Hervé Lenglard de ses fonctions de Directeur Général de la Société ;
- décidé la nomination de Mme Caroline Thomas, en qualité de Directrice Générale de la Société à compter de cette date pour une durée indéterminée ;
- pris acte de la démission de M. Gautier Normand de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société ;
- décidé la nomination de M. Hervé Lenglard, en qualité de Directeur Général Délégué de la Société à compter de cette date pour une durée indéterminée ;

2.2.8. Révision de la maturité de la dette financière du groupe

Au cours de l'exercice, NetMedia Group a procédé à une révision des conditions de remboursement de certains engagements financiers, principalement par un allongement de leur maturité.

Ces ajustements ont pour objectif de renforcer la structure financière de l'entreprise, en adaptant le profil de la dette à la capacité de remboursement générée par l'activité.

Ces modifications ont donné lieu à une reclassification partielle des dettes financières à court terme en dettes à moyen et long terme au bilan de clôture.

2.2.9. Autres événements

La guerre en Ukraine, continue d'engendrer d'importantes conséquences économiques et financières à l'échelle mondiale et française.

Au 31 décembre 2024, la société ne détient aucun actif ni passif exposé directement à la Russie ou à l'Ukraine. Toutefois, ses activités pourraient être impactées, de manière directe ou indirecte, par les effets du conflit à ce jour non quantifiables.



PARTIE 1 – PRÉSENTATION DU GROUPE

Par ailleurs, l'intensification du conflit au Moyen-Orient représente un autre facteur de risque géopolitique susceptible d'affecter négativement les perspectives économiques, en particulier dans les secteurs liés à la communication, aux médias et à la publicité.

En 2024, le secteur des médias a connu une dynamique contrastée, marquée notamment par les Jeux Olympiques de Paris qui ont impulsé une forte croissance ponctuelle pour certains médias (sports, actualités...) avec une progression globale estimée à environ 5%. Cet événement international majeur a particulièrement stimulé les investissements publicitaires, bénéficiant principalement aux canaux numériques, qui ont vu leurs revenus augmenter significativement, atteignant près de 29% du marché média.

Toutefois, cette embellie n'a pas suffi à masquer des signes de fragilité structurelle persistants, notamment dans les médias traditionnels comme la presse écrite, qui a poursuivi sa tendance baissière avec une diminution de 1% de ses revenus sur le premier semestre 2024. L'instabilité persistante des budgets de communication, conjuguée aux tensions géopolitiques et à l'inflation, a exacerbé les incertitudes économiques, contraignant les annonceurs à une prudence accrue dans leurs dépenses publicitaires.

Concernant spécifiquement les médias B2B, l'impact a été plus nuancé. Ainsi, malgré les pressions budgétaires, le secteur B2B a pu tirer parti d'une demande soutenue pour des contenus ciblés à forte valeur ajoutée, consolidant leur résilience relative face aux perturbations économiques générales de l'année 2024.

2.3. Événements intervenus depuis la clôture

• Transfert de siège social de la Société

Aux termes des décisions du Conseil d'Administration du 20 février 2025, il a été décidé le transfert du siège social du 98 au 77 rue du Château – 92100 Boulogne.

• Augmentation de capital de la Société

Aux termes des décisions du 18 mars 2025, la Directrice Générale faisant usage de la subdélégation qui lui a été consentie aux termes de la réunion du Conseil d'administration du 20 février 2025, elle-même conférée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 mai 2024, a constaté la réalisation définitive d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant nominal de 2 427 675 € résultant de l'émission de 809 225 actions ordinaires nouvelles. Le capital social de la Société a été ainsi porté de 9 902 298 € à 12 329 973 €.

Par ailleurs, aux termes des décisions du Conseil d'Administration du 20 février 2025, il a été décidé le transfert du siège social du 98 au 77 rue du Château – 92100 Boulogne.

• Attribution gratuite d'actions au profit de Mme Caroline Thomas

Aux termes de la réunion du Conseil d'Administration du 9 avril 2025, il a été décidé l'attribution à Mme Caroline Thomas l'attribution gratuite de 90 000 actions réparties en deux tranches respectivement labélisées « Tranche 1 » et « Tranche 2 » réparties comme suit et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Tranche 1 : 45 000 Actions Gratuites T1
- Tranche 2 : 45 000 Actions Gratuites T2

Le Président de Séance propose de fixer les modalités des actions attribuées gratuitement comme suit :

- **Période d'acquisition des Actions Gratuites :**
 - Actions Gratuites T1 : la Période d'Acquisition sera écoulée le 15 novembre 2026
 - Actions Gratuites T2 : la Période d'Acquisition sera écoulée le 15 novembre 2027
- **Période de conservation :**
 - Actions Gratuites T1 : la Période de Conservation sera écoulée le 29 avril 2027
 - Actions Gratuites T2 : Néant
- **Condition de présence :** oui
- **Condition de performance :** néant

Le Président de Séance rappelle que Mme Caroline Thomas sera tenue de conserver, conformément à l'article L. 225-197-1 du Code de commerce 10 actions acquises au nominatif jusqu'à la cessation de ses fonctions de mandataire social.

La Société a procédé à l'analyse des risques spécifiques et importants qui pourraient avoir un effet défavorable et significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

L'attention du lecteur et des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques figurant ci-dessous n'est pas exhaustive et que d'autres risques, dont la Société n'a pas connaissance, ou qui sont actuellement non significatifs, pourraient devenir des facteurs importants susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.



PARTIE 2 – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST EXPOSÉE

1. RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

1.1. Risques économiques

Malgré un contexte instable et un marché incertain, l'année 2024 a été marquée par une reprise plus lente que prévue de la part des annonceurs pour débloquer leur budget de communication. Nous identifions un risque inhérent lié à la volatilité des budgets liés aux annonceurs car perçus comme ajustables en cas de ralentissement économique.

L'année 2025 devrait permettre d'offrir de meilleures perspectives si toutefois la conjoncture économique et les conflits en cours ne n'accroissent pas davantage les impacts négatifs sur les économies mondiales.

1.2. Risques clients

Pour NetMedia, la dépendance économique vis-à-vis de l'un de ses clients est faible. De manière générale, la diversité des secteurs d'activité avec lesquels le Groupe entretient des relations commerciales préserve NetMedia Group de tout effet cyclique.

S'agissant de la robustesse de la clientèle, la nature et la diversité des clients, composés essentiellement de grands comptes, limitent le risque d'impayés d'autant que toutes les prestations sont assurées sur devis acceptés.

Si le risque d'impayés est quasi nul, le risque des délais de paiement est quant à lui bien réel. Les manquements les plus couramment observés sont liés à la complexité des procédures administratives et comptables de certaines grandes entreprises, ainsi qu'à l'externalisation des services comptables auprès de prestataires de services situés hors de France.

1.3. Risques opérationnels

Dans l'exercice de son activité, les services fournis aux clients par les entités du Groupe doivent respecter les réglementations régissant le secteur de la Communication et notamment le droit de propriété intellectuelle, le droit d'utilisation des données personnelles. Afin de limiter ces risques, le Groupe a recours à la validation des prestations par des services juridiques appropriés.

Par ailleurs, NetMedia Group est exposé à des risques opérationnels liés à l'exécution des prestations sur lesquelles il s'est engagé en termes de qualité, de délais, de respect des budgets et pour lesquels il dépend de la qualité des sous-traitants (voir Risques spécifiques ci-après).

Même si l'exécution de chaque contrat fait l'objet de procédures de prévention et de contrôle rigoureux de la part de NetMedia Group et de ses filiales, il n'est pas possible d'exclure totalement les risques de contestation, de retard de règlement, et de non-renouvellement de contrat. Pour se prémunir le plus efficacement possible, NetMedia Group met en œuvre des méthodologies de conduite de projets et des procédures de validation de la qualité des prestations fournies, à tout stade du process de réalisation, aussi bien en interne que chez les sous-traitants.

1.4. Risques liés à la sous-traitance

NetMedia Group contracte régulièrement avec des sociétés spécialisées pour les activités qu'il ne souhaite pas intégrer par choix métier ou par insuffisance de demande. Cette sous-traitance peut prendre la forme de partenariat ou de sous-traitance, ou encore d'intérim, de free-lance ou de CDD. Les conditions de réalisation sont donc préétablies, il est notamment demandé à ces personnels ou sociétés extérieures de prendre des engagements de confidentialité et de conformité aux dispositions de l'article D. 8222-5 du Code du travail.

1.5. Risques spécifiques liés à la technologie

NetMedia Group fait un usage continu de la technologie, tant pour ses propres besoins en tant qu'éditeur de

sites médias que pour le compte de ses clients, au travers de prestations pluri-médias et de développement de sites internet sur mesure.

L'utilisation des différents réseaux qui s'interconnectent ne peut être garantie contre tout risque de panne, d'intrusion ou de destruction de données. Des procédures d'autoarchivage et de sécurisation des données sont généralisées pour pallier tout problème de disparition ou de destruction de données sous la supervision de la Direction des Systèmes d'Information et du Délégué à la Protection des Données.

Les sites médias ou les sites développées pour les clients sont hébergées chez des fournisseurs Cloud qui garantissent au Groupe la sécurité et la maintenance des serveurs. Le monitoring applicatif est effectué à distance par les équipes techniques de NetMedia Group ou en infogérance par des partenaires.

Les systèmes d'information internes du Groupe sont installés sur des serveurs dédiés, hébergés en Datacenter afin de limiter les risques et les impacts de panne complétés de suites collaboratives dans le Cloud. Une équipe dédiée assure la supervision et le contrôle au quotidien.

Des outils de mesure sont systématiquement mis en œuvre pour identifier l'apparition de tout risque précédemment décrit. Des outils de monitoring du service ou des applications de gestion et suivi des bugs sont utilisés pour identifier, tracer et circonvenir les risques apparus.

1.6. Risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clés

Le succès du Groupe est lié pour une large part au talent et à l'implication de ses managers et collaborateurs. Le départ de certains d'entre eux pourrait impacter la performance du Groupe. Pour en limiter les effets, le Groupe favorise la transversalisations des compétences.

1.7. Risques liés à l'application du règlement européen et de la Directive du 27 avril 2016 plus communément appelé Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le 25 mai 2018 est entrée en application le règlement européen concernant la nouvelle réglementation sur la protection des données. Le groupe est en conformité avec la loi du 25 mai 2018. Cette loi porte essentiellement sur le consentement de l'utilisateur quant à l'utilisation de ses données personnelles, son stockage, sa sécurisation et son exploitation. Cette loi est principalement interprétée comme une loi de formalisation des procédures relatives à la donnée personnelle. Le groupe reste très attentifs aux différentes positions des acteurs en France et en Europe sur le sujet. NetMedia Group est également en conformité avec l'ensemble des dispositions des régulateurs locaux (CNIL en France par exemple) concernant la collecte de données.

Risques liés à l'intelligence artificielle (IA)

NetMedia Group a mis en place en 2024, des mécanismes de contrôle rigoureux, une gouvernance éthique de l'IA et une évaluation continue des impacts financiers et opérationnels de ces technologies.

1.8. Risques juridiques et évolution de la réglementation

La Société n'est que peu exposée à des risques juridiques particuliers encourus de par son activité. Cependant, comme dans toute activité commerciale, des risques de litiges avec les clients, les fournisseurs et le personnel existent.

Conformément aux principes de prudence, les charges susceptibles de résulter de ces procédures font l'objet de provisions dans la mesure où elles sont considérées comme probables et quantifiables.

Par ailleurs, le Groupe s'entoure de conseillers externes, experts en matière sociale, fiscale et juridique pour assurer la veille technique indispensable au bon déroulement de l'activité

1.9. Risques liés à la croissance externe

NetMedia Group a pour objectif de développer son activité par croissance externe ciblée. Cette stratégie génère naturellement des risques liés d'une part à la maîtrise de cette croissance (intégration du personnel recruté, organisation administrative, commerciale et production) et d'autre part aux conséquences complexes des acquisitions d'entreprises (intégration de métiers différents, de cultures d'entreprises différentes, sécurisation des financements).



PARTIE 2 – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST EXPOSÉE

2. RISQUES FINANCIERS

2.1. Risques de taux d'intérêt

Les emprunts bancaires contractés par NetMedia Group sont majoritairement à taux fixe. En conséquence, NetMedia Group n'est pas exposé au risque de taux.

2.2. Risques de taux de change

Très faible risque identifié au change car l'essentiel de nos activités est réalisé en euro.

3. COUVERTURE DES RISQUES ET POLITIQUE D'ASSURANCE

Le Groupe a conclu des assurances à l'échelon de la maison mère pour l'ensemble de ses filiales :

Les contrats habituels « Dommages » ; Des polices « Responsabilité Civile Professionnelle », « Risques Informatiques » et « Responsabilité Civile Exploitation ».

Les montants garantis sont conformes aux pratiques en vigueur dans son domaine d'activité et aux exigences des clients.



PARTIE 3 – RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

Conscient de ses responsabilités, le Groupe s'engage à prendre en compte les impacts sociaux, économiques et environnementaux dans l'ensemble de ses décisions, actions, et recommandations faites à ses clients.

Cette politique RSE permet notamment au Groupe de réduire son impact environnemental, d'améliorer ses relations clients et la pertinence de ses recommandations, et de développer une politique de ressources humaines harmonieuse.

En 2024, NetMedia Group a obtenu la certification **Ecovadis** validant le processus d'amélioration continue dans lequel il s'est engagé en termes de décarbonation.



1. RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

1.1. Politique informatique

L'objectif du groupe est de réduire l'impact de nos systèmes d'information sur l'environnement. Afin de limiter leur empreinte carbone et énergétique, le Groupe conduit différentes actions.

Depuis plusieurs années, la DSI de NetMedia Group mène des actions afin de limiter l'empreinte carbone du Groupe. Parmi les actions :

- **Virtualiser les serveurs afin d'abaisser la consommation énergétique. Déploiement dans le Cloud public, permettant ainsi d'atteindre un haut niveau d'efficience sur la réduction de son empreinte.**
- **Partenariat avec Microsoft Azure qui a fait du développement durable un enjeu majeur pour ses centres de données avec pour objectifs :**
 - Utilisation de 100 % d'énergies renouvelables d'ici à 2025 ;
 - Être « Aquapositif » d'ici à 2030 ;
 - Et Zéro déchet d'ici à 2030.
- **Les serveurs virtuels sont monitorés afin que leurs ressources (CPU/RAM) ne soient pas supérieures aux besoins, et sont éventuellement redimensionnés à la baisse. Lorsque c'est possible, les serveurs de développement sont mis à l'arrêt en dehors des heures de travail.**

Depuis 2020, un réseau social d'entreprise (Teams) a été mis en place, qui en plus de faciliter le partage d'informations permet aussi de limiter l'utilisation en interne des courriels, bien connus comme générateurs de pollution numérique.

Pour les infrastructures physiques ne pouvant pas être virtualisées dans le Cloud, lorsqu'elles arrivent en fin de vie (7 ans), elles sont valorisées par une société spécialisée et agréée pour le traitement D3E.

Pour les stations de travail, NetMedia Group a une politique permettant de maximiser la durée de vie de ses appareils, avec une durée de vie moyenne de 5 ans.

Les appareils sont configurés sur le mode « économie d'énergie » et une mise en veille automatique est paramétrée.

En fin de vie, le matériel obsolète est valorisé par une société spécialisée et agréée pour le traitement D3E.

En 2020, la décision d'équiper 100 % des collaborateurs d'ordinateurs portables a été prise permettant de réduire l'empreinte carbone de 60 % et permettant de mieux s'adapter à l'organisation de travail qui fonctionne avec la possibilité d'avoir un jour en télétravail.



PARTIE 3 – RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

Pour l'impression, imprimantes et copieurs sont paramétrés pour se mettre en veille dès qu'ils ne sont pas utilisés et sont systématiquement préréglés en impression Noir et Blanc et recto-verso. La libération des impressions par les utilisateurs n'est effective qu'à reconfirmation, supprimant ainsi le gaspillage. Les cartouches de toner usagées sont recyclées via un fournisseur spécialisé. La durée de vie des copieurs est en moyenne de 8 ans puis ils sont recyclés via nos fournisseurs (Xerox).

Enfin, les équipements électriques et électroniques en fin de vie suivent la filière du tri sélectif.

1.2. Gestion des déchets et consommation énergétique

Tous les bureaux disposent de timers, coupant le chauffage de 20h à 7h le lendemain matin, et de système d'éclairage automatique avec capteurs de présence. Une fontaine à eau a été installée afin de réduire l'usage de bouteilles plastique.

Le tri sélectif a été mis en place via deux poubelles en aluminium recyclé avec deux signalétiques distinctives : stickers jaunes (plastique, métaux, carton et papier) et stickers noirs (déchets résiduels).

En interne, les échanges tendent au zéro papier par l'utilisation maximale des canaux digitaux. Les achats d'impression pour notre propre usage ou pour celui de nos clients sont réalisés auprès d'imprimeurs labellisés « verts ». Nous choisissons des papiers recyclés ou recyclables, PEFC, privilégions les encres propres labellisées « Blue Angel », et choisissons des papiers issus de forêts gérées durablement.

Cette gestion est accompagnée d'une politique de réduction des impressions et d'une double validation formatée sur nos appareils afin de déclencher les impressions.

1.3. Déplacements

Depuis la crise du Covid, les échanges en visioconférence ou par téléphone avec nos clients et en interne ont été privilégiés et continuent d'être utilisés. Lorsqu'ils s'avèrent nécessaires, les déplacements des collaborateurs sont rationalisés dans le sens du transport collectif (train, métro, bus, et à défaut véhicules partagés...).

Les salariés bénéficient de la prise en charge de la moitié de leur titre de transport en commun et réalisent leurs déplacements prioritairement en transport en commun en Île-de-France. Le forfait de mobilité durable est proposé aux salariés via « Be To green » (il vient se substituer au remboursement du pass Navigo).

Pour les déplacements avec notre agence lyonnaise, nos collaborateurs utilisent le train. Pour les déplacements en province, nous privilégions le train à l'avion, et limitons le nombre de véhicules lors de visites chez nos clients.

Le télétravail, mis en place 1 jour par semaine au sein du Groupe, permet également de diminuer les déplacements domicile-entreprise.

2. RESPONSABILITÉ SOCIALE

2.1. Diversité et égalité des chances

Le Groupe est engagé dans l'égalité des chances, du respect de l'autre et de ses différences. Cet engagement est appliqué lors de toutes les étapes de la gestion des ressources humaines telles que l'embauche, la formation, l'avancement ou encore la promotion professionnelle des collaborateurs.

Par ailleurs, le Groupe accueille chaque année des jeunes dans le cadre de leurs journées d'observation en entreprise et également plusieurs apprentis dans le cadre de leurs études.

2.2. Handicap

Le Groupe travaille avec différentes ESAT dans l'objectif de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés. Le Groupe a été sensible pour le choix de ces prestataires à son engagement dans la création d'emplois durables pour des personnes en situation de handicap.

– Tri et recyclage

Le Groupe fait appel à plusieurs ESAT pour la gestion du tri des déchets, y compris les mégots de cigarette et les capsules. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté d'adopter des pratiques responsables et écoresponsables.

– Événementiel

Dans le cadre de l'organisation de ses événements, le Groupe s'appuie sur plusieurs ESAT pour les prestations traiteur. Ces structures assurent la préparation et le service des petits déjeuners et déjeuners lors des rendez-vous clients, contribuant ainsi à une démarche inclusive et solidaire.

– Fournitures de bureau

Gestion des fournitures de bureau. Cette collaboration valorise l'engagement du Groupe en faveur de l'économie sociale et solidaire et en faveur du handicap.

2.3. Éthique, transparence et confidentialité

NetMedia Group positionne l'éthique au centre des relations business du Groupe, tant du côté clients que fournisseurs et lutte contre la corruption et le trafic d'influence.

Les actionnaires, les collaborateurs, les clients et les partenaires reçoivent une information fiable, transparente et véridique.

La confidentialité et la sécurité des informations reçues des collaborateurs, des clients et autres parties prenantes fait partie intégrante du business.

2.4. RGPD

En 2024, NetMedia Group continue de réviser et mettre à jour sa politique de collecte et de traitements liée aux données personnelles selon les dernières exigences réglementaires. Le Groupe se conforme à l'ensemble des règles et exigences du RGPD, sous la direction de son DPO.

Des audits de sécurité sur l'ensemble des applications SaaS utilisées dans le Groupe, applications spécifiques métiers, sites web... sont menés chaque année. Un focus particulier est mis sur les applications contenant des données personnelles, avec un chiffrement systématique des flux, du stockage et des accès ainsi qu'une politique des durées de conservation appliquée drastiquement.

2.5. Green IT

Le Groupe milite pour un digital ouvert, inclusif et plus vertueux, et n'a de cesse de challenger sa méthodologie, ses process pour tendre vers ces idéaux. Le Groupe a engagé une roadmap ambitieuse pour donner corps à cette promesse d'impact positif :

- Designer de plus en plus de projets en écoconception et les équipes sont formées aux problématiques d'accessibilité.
- Intervenir sur des plateformes d'un nouveau modèle économique (C-to-C, second hand).
- Accompagner des entreprises à mission.

Côté développement de sites internet, nous avons formé nos développeurs web à la charte Green IT, et sommes certifiés pour la création et le développement de sites web respectant 115 bonnes pratiques pour un développement écoresponsable. Nous travaillons les parcours utilisateurs, afin de limiter le nombre de clics.

2.6. Concurrence

Le Groupe s'engage à respecter les règles relatives au droit national et international de la concurrence et à s'interdire toute pratique ayant pour conséquence d'entraver le libre jeu de la concurrence.



PARTIE 4 – INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

1. OBJET SOCIAL DE NETMEDIA GROUP

Aux termes de l'article 2 des statuts de la Société, il est prévu que : « La Société a pour objet :

- l'acquisition de toutes actions ou parts de sociétés, de toutes valeurs mobilières, la prise de participation dans le capital de toutes sociétés,
- la gestion de ces participations,
- la conduite de la politique des filiales de la société, toutes prestations au profit de celles-ci dans le domaine de la gestion administrative et financière, de la stratégie commerciale et du marketing, de la recherche et du développement, de l'organisation, de la fabrication et de la production,
- la facturation de toutes prestations relatives aux activités de chacune des filiales du groupe,
- toute opérations d'investissement ou de participation industrielle, – toutes opérations de financement, de crédit, de gestion de trésorerie, de prêts, d'avances dans toutes participations,
- l'assistance, l'étude, le conseil en tous domaines des services administratifs, commerciaux, informatiques, industriels, et
- généralement, toute opérations industrielles, commerciale ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets similaires ou connexes,
- la participation de la Société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet social serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et ce par tous moyen, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, fusion, alliances ou sociétés en participation.

L'objet de la société pourra toujours être étendu ou modifié par une décision des actionnaires prise conformément à la loi. »

2. CAPITAL SOCIAL

2.1. Capital social et nombre d'actions

Au 31 décembre 2024, le capital social de NETMEDIA GROUP s'élève à 9.902.928€ et est divisé en 3.300.766 actions ordinaires de 3€ de valeur nominale entièrement libérées. .

Date	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote théoriques*	Nombre de droits de vote nets**
31/12/2024	3 300 766	5 442 945	5 338 658

* Y compris actions autodétenues.

** Déduction faite des actions autodétenues.

2.2. Participations significatives dans la Société

Conformément à l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des dispositions des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous exposons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois-vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit

vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales, au 31 décembre 2024 :

Actionnaires	Actions détenues	% du capital	Droits de vote total théorique*	% de droit de vote
BNP PARIBAS	278 304	8,43 %	278 304	5,21 %
CPI ¹	761 860	23,08 %	1 507 931	28,25 %
JAG CONSEILS ²	446 801	13,54 %	880 445	16,49 %
HL FINANCES ³	175 291	5,31 %	340 056	6,37 %
ENTREPRENEUR VENTURES	148 970	4,51 %	297 940	5,58 %
AUTO CONTRÔLE (contrat de liquidité inclus) ⁴	104 600	3,17 %	0	0 %
TOTAL	1 811 226	54,87 %	3 304 676	61,90 %
FLOTTANT	1 489 540	45,13 %	2 033 982	38,10 %
TOTAL	3 300 766	100 %	5 338 658	100 %

¹ Détenues indirectement par M. Pascal CHEVALIER

² Détenues indirectement par M. Gautier NORMAND

³ Détenues indirectement par M. Hervé LENGART

⁴ Actions privées de droit de vote

2.3. Franchissement de seuils légaux déclarés (50 % ou 95 %)

Aucun franchissement de seuil légal n'a été déclaré au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2.4. Action de concert

Aucune action de concert n'a été mise en œuvre au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2.5. Autodétention et autocontrôle – programme de rachat d'action – contrat de liquidité

2.5.1. Autodétention

Au 31 décembre 2024, la Société détient directement 104 600 de ses propres actions représentant 3,17 % du capital à cette date dont 3 578 sous contrat de liquidité.

2.5.2. Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des marchés financiers est en vigueur depuis le 10 octobre 2007. Il est géré depuis le 19 mai 2021 par la société MIDCAP.

Au 31 décembre 2024, la position du contrat était la suivante :

- **Nombre de titres = 3 578 actions**
- **Espèces = 6 377,98 €**

2.5.3. Programme de rachat d'actions

Aucun programme de rachat d'actions n'a été mis en place par la société en au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2.6. Autres valeurs mobilières donnant accès au capital

2.6.1. Actions gratuites attribuées

2.6.1.1. ACTIONS GRATUITES ATTRIBUEES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Néant.



PARTIE 4 – INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

2.6.1.2. ACTIONS GRATUITES DÉFINITIVEMENT ACQUISES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Néant.

2.6.1.3. ACTIONS GRATUITES EN COURS DE PÉRIODE D'ACQUISITION AU COURS DE L'EXERCICE 2023

• Actions gratuites attribuées à M. Pascal CHEVALIER

Aux termes de la réunion du Conseil d'Administration du 27 février 2023, il a été décidé l'attribution gratuite de 6 106 973 actions au profit de M. Pascal CHEVALIER. Compte tenu du regroupement d'actions intervenu le 3 septembre 2024, les actions ayant été attribuées gratuitement représentent désormais 61 070 actions de la Société.

Période d'Acquisition	Jusqu'au 31 décembre 2025
Condition de présence	Néant
Conditions de performance attachée à l'acquisition	Oui
Période de Conservation	Néant

M. Pascal CHEVALIER a renoncé à l'acquisition de ses 61 070 actions encore en cours d'acquisition en date du 16 avril 2025.

• Actions gratuites attribuées à M. Gautier NORMAND

Aux termes de la réunion du Conseil d'Administration du 27 février 2023, il a été décidé l'attribution gratuite de 6 106 973 actions au profit de M. Gautier NORMAND. Compte tenu du regroupement d'actions intervenu le 3 septembre 2024, les actions ayant été attribuées gratuitement représentent désormais 61 070 actions de la Société.

Période d'Acquisition	Jusqu'au 31 décembre 2025
Condition de présence	Néant
Conditions de performance attachée à l'acquisition	Oui
Période de Conservation	Néant

M. Gautier NORMAND a renoncé à l'acquisition de ses 61 070 actions encore en cours d'acquisition en date du 16 avril 2025.

• Actions gratuites attribuées à M. Hervé Lenglar

Aux termes de la réunion du Conseil d'Administration du 27 février 2023, il a été décidé l'attribution gratuites de 6 106 973 actions au profit de Hervé Lenglar. Compte tenu du regroupement d'actions intervenu le 3 septembre 2024, les actions ayant été attribuées gratuitement représentent désormais 61 070 actions de la Société.

Période d'Acquisition	Jusqu'au 31 décembre 2025
Condition de présence	Condition de présence en qualité de Directeur Général
Conditions de performance attachée à l'acquisition	Oui
Période de Conservation	Néant

M. Hervé LENGART a renoncé à l'acquisition de ses 61 070 actions encore en cours d'acquisition en date du 16 avril 2025.

• Actions gratuites attribuées au profit de salariés

Il a également décidé aux termes de la réunion du Conseil d'Administration du 27 février 2023, l'attribution gratuite de 11 603 250 actions au profit de certains salariés du groupe. Compte tenu du regroupement

d'actions intervenu le 3 septembre 2024, les actions ayant été attribuées gratuitement représentent désormais 116 032 actions de la Société.

Période d'Acquisition	Jusqu'au 31 décembre 2025
Condition de présence	Condition de présence au sein de NETMEDIA GROUP à l'issue de la Période d'acquisition
Conditions de performance attachée à l'acquisition	Oui
Période de Conservation	Néant

2.6.2. Options de souscription d'actions

2.6.2.1. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ATTRIBUÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Néant.

2.6.2.2. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS EXERCÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Néant.

2.6.2.3. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS NON ENCORE EXERCÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Néant.

2.6.3. Obligations convertibles

Néant.

2.6.4. BSPCE

2.6.4.1. BSPCE EXERCÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Néant.

2.6.4.2. BSPCE NON ENCORE EXERCÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Néant.

2.6.4.3. BSPCE ATTRIBUÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Néant.

2.6.5. BSA

2.6.5.1. BSA EXERCÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Néant.

2.6.5.2. BSA NON ENCORE EXERCÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Néant.

2.6.5.3. BSA ATTRIBUÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Néant.

2.7. État de la participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2024, les actions détenues collectivement par les salariés représentent moins de 3 % du capital social de la Société.



PARTIE 4 – INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

3. COURS DE BOURSE

3.1. Marché de cotation

Nous vous rappelons que les titres de la société NetMedia Group sont cotés sur le marché Euronext Growth depuis le 3 février 2010 sous la référence FR001400RF99 ALNMG.

3.2. Évolution du cours de Bourse

Au 31 décembre 2024, le cours de l'action s'établissait à 1,75 €, soit une capitalisation boursière de 5,7 M€.

	En 2024	En 2023	En 2022	En 2021
Le cours du titre a évolué d'un plus haut à	5,24	0,083	0,2	0,38
A un plus bas à	1,56	0	0,09	0,19
Cours de clôture	1,75	0,056	0,11	0,2
Le volume moyen de transaction quotidien s'est établi à	151 703	234 579 titres	433 768 titres	1164 113 titres

4. OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LEURS TITRES PAR LES DIRIGEANTS

La Société présente la liste des opérations réalisées au cours de l'exercice 2024 sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Toutes ces opérations ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF.

PERSONNE CONCERNÉE	DATE DE TRANSACTION	MARCHÉ	NATURE	TITRES	PRIX	VOLUME	DATE DE LA NOTIFICATION
M. PASCAL CHEVALIER	15 mars 2024	Euronext Growth	Acquisition	Action	0,038 €	1 578 950	21 mars 2024
M. GAUTIER NORMAND	15 mars 2024	Euronext Growth	Acquisition	Action	0,038 €	1 315 790	20 mars 2024
M. HERVÉ LENGART	15 mars 2024	Euronext Growth	Acquisition	Action	0,038 €	1 052 635	25 mars 2024

5. FORME DES ACTIONS

Aux termes de l'article 11 des statuts de la Société il est prévu que : « Les actions de la société revêtent soit la forme nominative, soit la forme au porteur. Les actions, quelle que soit leur forme, doivent être inscrites en compte ou dans un dispositif d'enregistrement dans les conditions prévues par la réglementation. Quand le propriétaire des titres n'a pas son domicile sur le territoire français, au sens de l'article 102 du Code Civil, tout intermédiaire peut être inscrit pour le compte de ce propriétaire. L'intermédiaire est dans ce cas soumis aux procédures d'identification prévues par la réglementation. La société émettrice ou le mandataire par elle désigné, agissant pour son compte, tient les comptes d'actions nominatives dont les titulaires ont demandé l'inscription soit en « nominatif pur », soit en « nominatif administré », dans ce dernier cas, les mentions des comptes sont reproduites dans les écritures de l'intermédiaire habilité qui administre les comptes du titulaire. En cas de désignation d'un mandataire, la société doit publier un avis au BALO mentionnant la dénomination et l'adresse de ce mandataire. Les comptes de titres au porteur sont obligatoirement tenus par un intermédiaire habilité. »

6. DROIT DE VOTE DOUBLE

Aux termes de l'article 28 des statuts de la Société, il est prévu que : « À compter du 3 janvier 2000 toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, bénéficieront d'un droit de vote double. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit. Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double sous réserve des exceptions prévues par la loi ».

7. FRANCHISSEMENT DE SEUILS STATUTAIRES

Aux termes de l'article 30 des statuts de la Société, il est prévu que : « Les déclarations d'information de franchissement de seuils et les déclarations d'intention à effectuer en cas de franchissement de seuils sont faites et sanctionnées dans les conditions prévues par la réglementation. »

8. CONDAMNATION DE LA SOCIÉTÉ POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Néant.

9. PERTES SUPÉRIEURES À LA MOITIÉ DU CAPITAL

Néant.

10. INDICATION SUR L'UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Néant.

11. CAUTIONNEMENT, AVALS, GARANTIES ET SÛRETÉS

Néant.

12. COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMMISSAIRE AUX COMPTES	DATE DE NOMINATION	DATE DE FIN DE MANDAT
Deloitte & Associés Représenté par Benjamin Haddad Siège social : 8 place de la Pyramide - 92908 Paris-La Défense Cedex	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 21 JUIN 2019	EXERCICE À CLOTURER LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Pour proposer à ses clients des solutions toujours plus innovantes et performantes, NetMedia Group investit dans la modernisation de ses outils et technologies.



PARTIE 5 – DIRECTION DU GROUPE

1. DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE

1.1. Président du Conseil d'Administration

1.1.1. Membres de la Direction générale de la Société

Dirigeant concerné	Fonction	Date de nomination	Fin du mandat
M. Hervé Lenglard	Directeur Général	29/12/2022	Démission le 15/11/2024
	Directeur Général Délégué	15/11/2024	Durée indéterminée (*)
M. Gautier Normand	Directeur Général Délégué	29/12/2022	Démission le 15/11/2024
Mme Caroline Thomas	Directrice Générale	15/12/2024	Durée indéterminée

(*) M. Hervé LENGLART a démissionné de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société le 16 avril 2025.

1.1.2. Limitations apportées aux pouvoirs de la Directrice Générale de la société

Aux termes de la convention de mandat social conclue entre la Société et Mme Caroline Thomas en date du 15 novembre 2024, il ressort que la Directrice Générale ne pourra souscrire les engagements suivants ou plus généralement prendre les décisions suivantes sans l'accord exprès et préalable du Conseil d'Administration (cette limitation étant applicable à la Société et à toutes les filiales) :

- toute décision portant sur un investissement, dépense ou engagement d'un montant unitaire supérieur à quinze mille euros (15 000 €) et cinquante mille euros (50 000 €) en cumulé sur l'année non prévus au budget
- approbation du budget annuel ;
- une prise à bail
- la souscription de tout prêt, emprunt (y compris obligataire), location financière ou crédit-bail
- la constitution de tout aval, caution ou garantie, bénéficiant à un tiers
- la cession ou prise de participations dans tous types de société, création de filiale, acquisition, cession, prise ou mise en location-gérance de fonds de commerce
- la conclusion, résiliation ou modifications des conventions réglementées au sens de l'article L. 225-38 du Code de commerce

1.2. Direction des filiales

Le tableau ci-dessous présente la direction des filiales au cours de l'exercice écoulé :

Société	Forme sociale	Direction
EDITIABYS	SAS	Président : NETMEDIA GROUP
		Directeur Général : ADONNANTE CONSEILS (Caroline THOMAS) (depuis le 15 novembre 2024)
EDITIALIS	SAS	Président : NETMEDIA GROUP
		Directeur Général : HL FINANCES
EDITIALIS MEDIA	SAS	Président : NETMEDIA GROUP
		Directeur Général : HL FINANCES
WEFACTORY	SAS	Président : NETMEDIA GROUP
		Directeur Général : HL FINANCES

Société	Forme sociale	Direction
NETMEDIA INTERNATIONAL FRANCE	SAS	Président : NETMEDIA GROUP Directeur Général : HL FINANCES
NETMEDIAEUROPE DEUTSCHLAND GMBH	GMBH	Président : Pascal CHEVALIER
NETMEDIA INTERNATIONAL SPAIN	SLU	Président : Pascal CHEVALIER
NETMEDIA INTERNATIONAL UK	LIMITED	Président : Pascal CHEVALIER
COMNECT	SAS	Président : NETMEDIA GROUP Directeur Général : HL FINANCES
NETMEDIA IMMERSIVE	SAS	Président : NETMEDIA GROUP Directeur Général : HL FINANCES
U-PROGRESS	SAS	Président : NETMEDIA GROUP Directeur Général : HL FINANCES
MADEMOISELLE SCARLETT	SAS	Président : NETMEDIA GROUP
BIG YOUTH	SAS	Président : NETMEDIA GROUP
SEQUOIA	SAS	Président : NETMEDIA GROUP
BE A BOSS SAS	SAS	Président : NETMEDIA GROUP
EKOPO SAS	SAS	Président : NETMEDIA GROUP

Il est précisé qu'en date du 1^{er} février 2025 la société HL FINANCES a démissionné de ses fonctions de Directeur Général des sociétés suivantes : EDITIALIS, EDITIALIS MEDIA, WEFACOTORY, NETMEDIA IMMERSIVE, NETMEDIA INTERNATIONAL France, U-PROGRESS et COMNECT.

1.3. Liste des mandats et fonctions des dirigeants de la Société exercés en dehors du Groupe Netmedia

1.3.1. Mandats exercés par M. Pascal Chevalier au cours de l'exercice 2024 en dehors du Groupe Netmedia

- Président Directeur général de la société **REWORLD MEDIA SA** société anonyme dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 439 546 011 R.C.S. Nanterre.
- Gérant de la société **EDI SIC**, société à responsabilité limitée ayant son siège social 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 397 912 528 au R.C.S. de Nanterre,
- Administrateur de **REWORLD MEDIA PTE LTD**, société de droit chinois ayant son siège social 51 Goldhill Plaza # 12-11- Singapour (308 900) et immatriculée sous le numéro 201228461 D à Singapour,
- Président du conseil d'administration de la société **TRADEDOUBLER AB**, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423,
- Directeur général, via la société CPI et CPG, de la société **REWORLD MEDIA SERVICES** (filiale de REWORLD MEDIA), société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 825 067 705 R.C.S. Nanterre.
- Administrateur de la société **TRINOVA CRÉATION**, société par actions simplifiée ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle, 69 370 ST Didier au Mont d'Or et immatriculée sous le numéro 424 936 482 au R.C.S. de Lyon,
- Administrateur de la société **TRINOVA**, société anonyme ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle, 69 370 St Didier au Mont d'Or et immatriculée sous le numéro 411 877 657 au R.C.S. de Lyon,
- Président de la société **CPI**, société par actions simplifiée à associé unique ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare, 75009 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 502 687 577,
- Gérant de la « Société civile immobilière **LES TENNIS DE CHAILLY** » ayant son siège social 7, route de Fontainebleau, 77930 Chailly en Bière, immatriculée au R.C.S. de Melun sous le numéro 323 362 582,
- Gérant de la société civile immobilière « **IMMO VENTURE 1** » ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 444 769 160,



PARTIE 5 – DIRECTION DU GROUPE

- Gérant de la société **CTB**, société à responsabilité limitée ayant son siège social 13, rue Saint Lazare, 75009 PARIS et immatriculée sous le numéro 323 362 590 au R.C.S. de Paris,
- Président la société **NETWORK ASIA VENTURES**, société soumise à la loi de la République de Singapour, ayant son siège au 51 Goldhill Plaza # 12-11 Singapour (308 900), immatriculée au registre sous le n°201012523E,
- Directeur général délégué de la société **NETWORK FINANCES 2**, 13, rue Saint-Lazare, 75009 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 749 813 853,
- Président du Conseil d'administration de la société **EDUFORM'ACTION**, 98, rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le numéro 451 010 821,
- Co-Gérant de la société **50 PARTNERS GESTION**, 62, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 508 000 700,
- Président, via la société CPI, de la société **CPG**, société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou, 92100, Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 879 080 570 au R.C.S. de Nanterre,
- Membre du conseil de surveillance de la société **HOPSCOTCH GROUPE**, société anonyme au capital de 2 000 001 € dont le siège social est situé 23-25, rue Notre-Dame des Victoires, 75002 Paris et immatriculée sous le numéro 602 063 323 au R.C.S. de Paris
- Autres mandats dans des sociétés à objet immobilier.

1.3.2. Mandats exercés par M. Hervé Lenglard au cours de l'exercice 2024 en dehors du Groupe Netmedia

- Président de la société **HL FINANCES**, société par actions simplifiées ayant son siège social au 26B avenue Foch, 92259 La Garenne-Colombes et immatriculée sous le numéro unique 838 381 168 au R.C.S. de Nanterre,
- Président de la société **CHATEAU**, société par actions simplifiées ayant son siège social au 98 rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 840 806 426, R.C.S. de Nanterre,
- Administrateur de la société **REST'INOV**, société par actions simplifiées ayant son siège social au 25 rue Guynemer 69002 Lyon et immatriculé sous le numéro unique 523 644 052 au R.C.S. de Lyon B,
- Administrateur de la société **HOPIUM**, société anonyme ayant son siège social au 61 rue des Belles Feuilles 75116 Paris et immatriculé sous le numéro unique 878 729 318 au R.C.S. de Paris,
- Administrateur de la société **NEXTEDIA**, société anonyme ayant son siège social au 11 CRS Valmy 92800 Puteaux et immatriculé sous le numéro unique 429 699 770 au R.C.S. de Nanterre,

1.3.3. Mandats exercés par M. Gautier Normand au cours de l'exercice 2024 en dehors du Groupe Netmedia

- Directeur général Délégué de la société **REWORLD MEDIA SA** société anonyme dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 439 546 011 R.C.S. Nanterre.
- Administrateur de la société **TRADEDOUBLER AB**, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423,
- Gérant de la société **EDITIONS REWORLD AXEL SPRINGER (ERAS)** 40, avenue Aristide Briand, 92220 Bagneux et immatriculée sous le numéro unique 347 863 060 au R.C.S. de Nanterre,
- Directeur général, via la société **JAG CONSEILS** et **CPG**, de la société **REWORLD MEDIA SERVICES** (filiale de **REWORLD MEDIA**), société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 825 067 705 au R.C.S. de Nanterre,

- Directeur de la société **NETMUMS**,
- Directeur de la société **SOFEMININ UK**.
- Gérant de la société **JAG CONSEILS**, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 24, rue Anna Jacquin, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 789 696 648 au R.C.S. de Nanterre,
- Gérant de la société **ETEL**, 24, rue Anna Jacquin, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le n°499 094 167,
- Gérant de la société **SCI EHAN C'HOUECK**, 24, rue Anna Jacquin, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le n°802 024 216,
- Directeur général et administrateur de la société **EDUFORM'ACTION**, société anonyme dont le siège social est situé 98, rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 451 010 821 au R.C.S. de Nanterre.

1.3.4. Mandats exercés par Mme Caroline Thomas au cours de l'exercice 2024 en dehors du Groupe Netmedia

- Gérante de la société **ADONNANTE CONSEILS**, société à responsabilité limitée, ayant son siège social 4, rue Joseph Leguay 92210 Saint-Cloud et immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le n° 938 109 154
- Directrice Générale de la société **NEVERENDING DESIGN**, société par actions simplifiée, ayant son siège social 2, avenue Sainte-Bathilde 92500 Rueil-Malmaison et immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le n° 931 275 754.

2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1. Composition du Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'Administration est composé de la manière suivante :

Administrateur concerné	Fonction	Date de nomination	Fin du mandat
M. PASCAL CHEVALIER	Président du Conseil d'Administration	29-déc-22	Exercice à clôturer le 31/12/2027
	Administrateur	13-déc-22	Exercice à clôturer le 31/12/2027
M. GAUTIER NORMAND	Administrateur	13-déc-22	Exercice à clôturer le 31/12/2027
M. HERVÉ LENGART	Administrateur	13-déc-22	Exercice à clôturer le 31/12/2027

2.2. Informations sur les membres du Conseil d'Administration

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration.

Au cours des cinq dernières années :

- aucun membre n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation,
- aucun membre n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires,
- aucun membre n'a jamais été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires de l'émetteur,
- aucun membre n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude.



PARTIE 5 – DIRECTION DU GROUPE

3. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX VERSÉES AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Rémunération allouée au titre de l'exercice 2024	M. Pascal Chevalier	M. Gautier Normand	M. Hervé Lenglard	Mme Caroline Thomas
TOTAL RÉMUNÉRATION MANDAT SOCIAL 2024	NÉANT	NÉANT	60 000 HT	23 650 HT
<i>Dont rémunération fixe</i>			60 000 € HT ¹	23 650 HT ²
<i>Dont rémunération variable</i>				
<i>Dont rémunération exceptionnelle</i>				
<i>Dont avantage en nature</i>				
Total rémunération contrat de travail				
<i>Dont rémunération fixe</i>				
<i>Dont rémunération variable</i>				
<i>Dont rémunération exceptionnelle</i>				
<i>Dont avantage en nature</i>				
Rémunération via une convention de prestation de services	60 000 € HT³	60 000 € HT⁴	Néant	Néant
Total rémunération contrat de travail	Néant	Néant	142 599,99 €	Néant
<i>Dont rémunération fixe</i>				
<i>Dont rémunération variable</i>				
<i>Dont rémunération exceptionnelle</i>				
<i>Dont avantage en nature</i>				
Rémunération allouée à raison d'un mandat d'administrateur	Néant	Néant	Néant	Néant
Régime de retraite	Néant	Néant	Néant	Néant
Indemnités de cessation des fonctions / prime de départ	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL 2024	60 000 € HT	60 000 € HT	202 599,99 €	23 650 € HT

(1) Rémunération versée par Editiabys à HL FINANCES en sa qualité de Directeur Général dont M. Hervé LENGLART détient 100 % du capital social.

(2) Rémunération versée par Editiabys à Adonnante Conseils en sa qualité de Directeur Général dont Mme Caroline Thomas détient 100 % du capital social.

(3) Rémunération versée par Netmedia Group à CPG dont Pascal CHEVALIER détient indirectement 50 % du capital social.

(4) Rémunération versée par Netmedia Group à CPG dont Gautier NORMAND détient indirectement 50 % du capital social.

Aucune valeur mobilière n'a été attribuée au titre de l'exercice 2024 aux mandataires sociaux.

Il est précisé que les frais de déplacement et de représentations engagés dans l'exercice de leurs fonctions par les dirigeants sont pris en charge par le Groupe.

3.1. Politique de rémunération M. Hervé LENGLART

La politique de rémunération pour M. Hervé LENGLART au titre de l'exercice 2025 est la même que pour l'exercice 2024. Il est néanmoins précisé que (i) le contrat de travail de M. Hervé LENGLART a pris fin le 31 janvier 2025 et que ce dernier a démissionné de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société le 16 avril 2025.

4. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Nous vous précisons que les conventions réglementées conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont fait l'objet d'un examen par le Conseil d'Administration.

Ces conventions sont présentées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes figurant en Annexe des présentes.

5. DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 alinéa 3 du Code de commerce, la Société présente le tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par applicable des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code. Le tableau figure en Annexe du présent rapport.

6. CODE DE GOUVERNANCE

Netmedia Group ne se réfère formellement à aucun code de gouvernance spécifique. Toutefois, le groupe s'attache à mettre en œuvre certains principes et recommandations issus des bonnes pratiques généralement reconnues, notamment celles énoncées par le code Middlenext, dans une démarche volontaire d'amélioration continue de sa gouvernance.



PARTIE 6 – ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

1. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous vous rappelons que les comptes qui vous sont présentés ont été établis conformément à la réglementation en vigueur et aux principes comptables français, en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent.

2. PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX AGRÉGATS DES COMPTES CONSOLIDÉS

2.1. Présentation du chiffre d'affaires, de la marge brute et de l'EBITDA consolidés

En K€	2024			2023	24 vs 23	24 vs 23
	S1	S2	31/12	31/12	Variation (K€)	Variation (%)
Chiffres d'affaires	9 640	10 664	20 304	23 172	-2 868	-12%
Marge brute	6 420	5 876	12 296	15 783	-3 487	-22%
MB/CA	67%	55%	61%	68%		
EBITDA ⁽¹⁾	0	259	259	-1 698	1 957	> 100%

(1) Le calcul de l'EBITDA correspond au Résultat d'Exploitation (EBIT) retraité des dotations aux amortissements.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe ressort à 20,3 M€, enregistrement d'une baisse de 12% par rapport à l'exercice 2023. Malgré ce recul, nous notons une amélioration significative de la rentabilité.

NetMedia enregistre un EBITDA consolidé de 0,259 M€ en 2024, marquant une progression par rapport à l'exercice 2023, où il s'est établi à (1 698) M€, soit une croissance de +100%.

Le premier semestre affiche un EBITDA à l'équilibre et le second semestre un EBITDA positif de 0,259 M€. Cette nette amélioration de la rentabilité opérationnelle résulte de la réorganisation du Groupe, entreprise pour compenser la contraction du chiffre d'affaires, ainsi que du lancement de nouvelles offres. Ces actions ont permis à NetMedia d'atteindre un taux de marge brute de 61% sur l'ensemble de l'année.

2.2. Compte de résultat consolidé

En K€	31/12/2024	31/12/2023	Variation (K€)	Variation (%)
Chiffres d'affaires	20 304	23 172	-2 868	-12%
Charges opérationnelles	(20 045)	(24 870)	4 825	19%
EBITDA	259	(1 698)	1 956	> 100%
Dotation aux amortissements	(154)	(152)	-2	-1%
EBIT	105	(1 850)	1 955	> 100%
Résultat financier	(189)	(983)	794	81%
Résultat exceptionnel	(1 723)	(1 834)	108	6%
Impôts sur le résultat	(21)	(35)	14	41%
RÉSULTAT NET	(1 827)	(4 702)	2 874	61%
Intérêts minoritaires	(103)	0	0	n.a
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	(1 724)	(4 702)	2 771	59%

Au 31 décembre 2024, le résultat d'exploitation (EBIT) consolidé du Groupe s'élève à 0,105 M€, contre un résultat négatif en 2023, soit une amélioration de +100%. Cette progression est principalement portée par les effets positifs de la restructuration engagée en juillet 2024.

Le résultat financier ressort à -0,189 M€, contre -0,983 M€ en 2023. Il comprend notamment (i) un produit de 287 k€ lié à la reprise de dépréciation de titres non consolidés et (ii) une dépréciation de 217 k€ liée à la baisse du cours de bourse et aux charges d'intérêts sur la dette bancaire du Groupe, conséquence des acquisitions passées.

Le résultat exceptionnel s'établit à -1,7 M€, en légère amélioration par rapport à -1,8 M€ en 2023. Il reflète (i) un impact positif de 1,3 M€ provenant des augmentations de capital non souscrites par NetMedia Group au sein des entités BIG YOUTH, Mademoiselle Scarlett et Be Boss et (ii) d'une charge exceptionnelle de 2,4 M€, essentiellement liée à la restructuration et la réorganisation du Groupe au cours de l'exercice.

2.3. Bilan consolidé

En K€	31/12/2024	31/12/2023	Variation (K€)
Actif immobilisé	10 748	10 202	546
Impôts différés actifs	1 923	1 944	-21
Actif circulant	7 493	8 223	-730
Trésorerie et équivalents	1 574	2 475	-901
ACTIF	21 738	22 844	-1106
Capitaux propres part du groupe	1 200	2 017	-1 426
Intérêts minoritaires	-609	0	-609
Provisions	1 138	793	345
Dettes financières	4 248	4 656	-408
Passif circulant	15 761	15 378	383
PASSIF	21 738	22 844	-1106

Le total bilan du Groupe est en baisse par rapport à l'exercice clôturé en 2023.

Au 31 décembre 2024, les fonds propres s'élèvent à 0,59 M€, contre 2 M€ en 2023. Cette variation négative est principalement imputable au résultat déficitaire de l'exercice précédent. Les fonds propres sont néanmoins accompagnés d'une trésorerie positive de 1,6 M€.

La dette financière s'établit à 4,2 M€, en baisse par rapport à 0,4 M€ en 2023, notamment grâce à la révision du plan d'amortissement intervenue en juin 2024. Ainsi, la dette nette ressort à 2,6 M€.

Les actions engagées sur l'exercice 2025 visent à :

- (i) Renforcer les fonds propres,
- (ii) Optimiser le besoin en fonds de roulement,
- (iii) Et prioriser la génération de cash, notamment par une recentralisation des activités et une revue stratégique des marges de production.

2.4. Flux de trésorerie

En K€	31/12/2024	31/12/2023
EBITDA	259	-1 698
Effet de trésorerie d'exploitation	1 134	1 726
FLUX OPÉRATIONNEL	1 393	28
IS	0	0
Effet de trésorerie exceptionnel	-1 426	-2 560
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-33	-2 532
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT⁽¹⁾	-3	-597
FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE	-36	-3 129
Financement	-865	-1 644
Acquisitions/Cessions	157	-100
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-708	-1 744
VARIATION DE TRÉSORERIE DE TRÉSORERIE ACTIVE	-901	-4 773
Incidence des variations de taux de change	-25	105
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	2 475	7 248
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	1 574	2 475

(1) Dont intégration du périmètre historique NetMedia : 0



PARTIE 6 – ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Au 31 décembre 2024, le Groupe dispose d'une trésorerie active de 1,6 M€, en recul de 0,9 M€ par rapport à l'exercice précédent.

L'exercice 2024 se distingue par un flux de trésorerie d'exploitation positif de 1 393 K€, en forte progression par rapport à 28 K€ en 2023, traduisant les effets positifs de la réorganisation engagée (réduction de la masse salariale et des frais fixes). Le flux de trésorerie disponible s'élève à -36 K€, en nette amélioration par rapport à -3,1 M€ en 2023.

Les flux liés aux activités de financement comprennent (i) un flux négatif de -0,9 M€, correspondant aux remboursements de capital et d'intérêts et (ii) un flux positif de 0,2 M€, lié à la cession de titres de participation réalisée sur la période.

3. RÉSULTATS SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ NETMEDIA GROUP (COMPTES SOCIAUX)

Au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 1 570 011 € contre 2 619 148 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation pour l'exercice 2024 s'élève à 23 239 € contre 673 505 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier pour l'exercice 2024 s'élève à 5 053 077 € contre (11 123 190) € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt pour l'exercice 2024 s'élève à 5 076 316 € contre (10 449 685) € pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice 2024 s'élève à (16 607 969) € contre (407 330) € pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 fait ressortir un résultat net comptable de (11 531 653) € contre (10 857 015) € pour l'exercice précédent.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

4.1. Filiales et participations

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2024 est le suivant :

Société	% de détention	Siège social	Immatriculation	Poste	2024 (en k€)	2023 (en k€)
EDITIABYS	détention directe à 100 %	98 rue du Château – 92100 Boulogne-Billancourt	517 649 836 RCS NANTERRE	Chiffres d'affaires	0	0
				Résultat net	-21	-11
EDITIALIS	détention directe à 100 %	98 rue du Château – 92100 Boulogne-Billancourt	732 030 705 RCS NANTERRE	Chiffres d'affaires	8 528	8 945
				Résultat net	-325	-648
EDITIALIS MEDIA	détention directe à 100 %	98 rue du Château – 92100 Boulogne-Billancourt	815 358 254 RCS NANTERRE	Chiffres d'affaires	3 958	4 764
				Résultat net	-388	3
WEFACTORY	détention directe à 100 %	98 rue du Château – 92100 Boulogne-Billancourt	522 339 472 RCS NANTERRE	Chiffres d'affaires	1 348	1 677
				Résultat net	-136	-16
NETMEDIA INTERNATIONAL FRANCE	détention directe à 100 %	98 rue du Château – 92100 Boulogne-Billancourt	498 647 882 RCS NANTERRE	Chiffres d'affaires	5 498	4 152
				Résultat net	-195	-69
NETMEDIAEUROPE DEUTSCHLAND GMBH	détention directe à 100 %	Sonnenstraße 31803, 31 München	NIF : DE14316610642	Chiffres d'affaires	849	790
				Résultat net	21	-183
NETMEDIA INTERNATIONAL SPAIN SL	détention directe à 100 %	Paseo de la Castellana 180 1ªA derecha, 28046 Madrid	NIF : 2021C3687070078W	Chiffres d'affaires	1 663	1 809
				Résultat net	-39	47
NETMEDIA INTERNATIONAL UK LIMITED	détention directe à 100 %	16 Upper Woburn Place, London	NIF : 06871902	Chiffres d'affaires	1 404	943
				Résultat net	20	-320

Société	% de détention	Siège social	Immatriculation	Poste	2024 (en k€)	2023 (en k€)
CONNECT	détention directe à 100 %	98 rue du Château – 92100 Boulogne-Billancourt	843 833 815 RCS NANTERRE	Chiffres d'affaires	842	1 434
				Résultat net	-445	-1271
IMMERSIVE	détention directe à 90 %	98 rue du Château – 92100 Boulogne-Billancourt	915 049 621 RCS NANTERRE	Chiffres d'affaires	0	0
				Résultat net	-3	-10
U-PROGRESS	détention directe à 100 %	98 rue du Château – 92100 Boulogne-Billancourt	418 199 071 RCS NANTERRE	Chiffres d'affaires	817	1 264
				Résultat net	-865	-13
MADEMOISELLE SCARLETT	détention directe à 68 %	98 rue du Château – 92100 Boulogne-Billancourt	350 144 093 RCS PARIS	Chiffres d'affaires	1 808	3 601
				Résultat net	-107	-270
BIG YOUTH	détention directe à 68 %	98 rue du Château – 92100 Boulogne-Billancourt	454 072 034 RCS PARIS	Chiffres d'affaires	993	2 053
				Résultat net	-182	-946
SEQUOIA	détention directe à 100 %	98 rue du Château – 92100 Boulogne-Billancourt	329 936 611 RCS PARIS	Chiffres d'affaires	4 326	3 269
				Résultat net	373	-458
BE A BOSS	détention directe à 79,68 %	98 rue du Château – 92100 Boulogne-Billancourt	984 329 847 R.C.S. Nanterre	Chiffres d'affaires	6 054	0
				Résultat net	-224	0
EKOPO	détention directe à 100 %	98 rue du Château – 92100 Boulogne-Billancourt	984 328 534 R.C.S. Nanterre	Chiffres d'affaires	0	0
				Résultat net	-1	0

La Société n'a effectué aucune prise de participation significative dans des sociétés ayant leur siège en France ou effectué la prise de contrôle dans de telles sociétés.

4.2. Aliénation de participations croisées

La Société n'a effectué aucune aliénation d'actions à l'effet de régulariser des participations croisées.

4.3. Situation des succursales

La Société ne dispose d'aucune succursale.

5. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 11 531 653 € ;

L'intégralité du résultat déficitaire de l'exercice, soit la somme de (11 531 653) € serait affectée au compte « Autres réserves » pour le porter après affectation à 9 842 754 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

6. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément à l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, qu'aucune charge, ni aucune dépense somptuaire, ni aucun amortissement excédentaire n'ont été enregistrés au cours de l'exercice.

7. DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce, ci-dessous la décomposition des délais de paiements des fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Délais de paiements fournisseurs :

Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures **reçues** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.



PARTIE 6 – ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					166
Montant total des factures concernées TTC	4 143,67	2 010,42	14 987	1 033 223	1 054 363
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,19%	2,09%	0,42%	14,27%	16,97%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues TTC	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours				

Délais de paiements clients :

Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : Factures **émises** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					36
Montant total des factures concernées TTC	0	0	0	791 447,12	791 447,12
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	0,00%	0,00%	0,00%	34,73%	34,73%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues TTC	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours				

8. PRÊTS INTERENTREPRISES

En application des dispositions des articles L. 511-6, 3 bis al 2 (modifié par la loi 2019-486 du 22.05.2019) et R. 511-2-1-1 et R. 511-2-1-2 du Code monétaire et financier, les sociétés par actions dont les comptes sont certifiés par un Commissaire aux comptes doivent communiquer dans le rapport de gestion le montant des prêts à moins de trois ans consentis aux entreprises avec lesquelles elles entretiennent des liens économiques, tel qu'attesté par le commissaire aux comptes (régime différent des prêts intragroupes autorisés par l'article L. 511-7 du Code monétaire et financier).

Aucun prêt de moins de trois ans n'a été consenti par la société au profit des sociétés visées ci-dessus.



PARTIE 7 – RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

1. COMPTES SOCIAUX

1.1. États Financiers annuels au 31 décembre 2024

1.1.1. Bilan Actif

En €	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé (i)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13 999	13 999		
Fonds commercial	215 961	215 961		
Autres immobilisations incorporelles	33 811 503	16 246 000	17 565 503	33 811 503
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	98 956	94 192	4 764	10 772
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	31 200 551	16 930 539	14 270 013	10 801 810
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	575 000		575 000	575 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (ii)	65 915 971	33 500 691	32 415 280	45 199 085
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
CRÉANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes	50		50	1 062
Clients et comptes rattachés	1 609 468		1 609 468	531 633
Autres créances	4 412 616	230 000	4 182 616	8 810 776
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : 183 022)	1 699 565	1 516 543	183 022	403 757
Disponibilités	19 381		19 381	122 300
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	95 774		95 774	962
TOTAL ACTIF CIRCULANT (iii)	7 836 855	1 746 543	6 090 312	9 869 477
Charges à répartir sur plusieurs exercices (iv)	5 866		5 866	9 478
Primes de remboursement des obligations (v)				
Écarts de conversion actif (vi)				
TOTAL ACTIF (i + ii + iii + iv + v + vi)	73 758 692	35 247 234	38 511 458	55 078 041

1.1.2. Bilan Passif

En €	Exercice 31/12/2024	Exercice 31/12/2023
Capital social ou individuel Dont versé : 9 902 299	9 902 299	30 534 867
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	25 037 400	24 858 076
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	523 730	523 730
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	844 561	844 561
Autres réserves	21 374 407	
Report à nouveau	(16 081 847)	(5 224 832)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(11 531 653)	(10 857 015)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	99 389	99 389
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	30 168 287	40 778 777
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques	109 000	5 063 645
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	109 000	5 063 645
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	36 955	54 043
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 653 036	2 818 436
Emprunts et dettes financières divers	227 431	11 821
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 040
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 689 445	683 788
Dettes fiscales et sociales	276 482	427 442
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 350 821	5 235 049
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
TOTAL DETTES (III)	8 234 170	9 235 619
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	38 511 458	55 078 041



PARTIE 7 – RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

1.1.3. Compte de résultat

En €	France	Export	Exercice 31/12/2024	Exercice 31/12/2023
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 570 011		1 570 011	2 619 148
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	1 570 011		1 570 011	2 619 148
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				9 837
Autres produits			18 742	444
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 588 754	2 643 118
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				(11 126)
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 533 787	1 100 328
Impôts, taxes et assimilés			81 932	81 405
Salaires et traitements			(75 875)	521 556
Charges sociales			(10 698)	216 998
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 927	20 481
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			26 440	39 554
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			1 565 513	1 969 613
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			23 239	673 505

En €	France	Export	Exercice 31/12/2024	Exercice 31/12/2023
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)			6 389 283	9 772 502
Produits financiers de participations			1 249 248	1 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				463 425
Reprises sur provisions et transferts de charges			5 139 769	8 309 077
Différences positives de change			266	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)			1 336 206	20 895 692
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 253 306	12 504 715
Intérêts et charges assimilées			66 309	8 377 994
Différences négatives de change			3 539	5 352
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			13 052	7 632
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			5 053 077	(11 123 190)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			5 076 316	(10 449 685)
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			102 000	25 139
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				25 139
Produits exceptionnels sur opérations en capital			57 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges			45 000	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)			16 709 969	432 469
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			429 771	348 039
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			34 199	56 729
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			16 246 000	27 700
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			(16 607 969)	(407 330)
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			8 080 036	12 440 759
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			19 611 689	23 297 774
BÉNÉFICE OU PERTE			(11 531 653)	(10 857 015)



PARTIE 7 – RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

1.2. Annexes aux comptes annuels

Sommaire

1.2.1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	45
1.2.1.1. Activité de la société	45
1.2.1.2. Fait caractéristique de l'exercice.....	45
1.2.1.3. Comparabilité des comptes.....	47
1.2.2. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF SURVENU DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	47
1.2.3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	47
1.2.3.1. Règles générales.....	47
1.2.3.2. Recours à des estimations.....	47
1.2.3.3. Dérogations aux principes généraux.....	47
1.2.4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	47
1.2.4.1. Actif immobilisé.....	47
1.2.4.2. Actif circulant	51
1.2.5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....	52
1.2.5.1. Capitaux propres.....	51
1.2.5.2. Passifs et provisions.....	54
1.2.6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	56
1.2.6.1. Compte de résultat.....	56
1.2.7. AUTRES INFORMATIONS	58
1.2.7.1. Informations relatives aux filiales et participations.....	58
1.2.7.2. Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants.....	58
1.2.7.3. Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées.....	58
1.2.7.4. Honoraires des commissaires aux comptes.....	58
1.2.7.5. Informations relatives à l'effectif	58
1.2.7.6. Honoraires des Commissaires aux comptes.....	58
1.2.7.7. Informations relatives à l'effectif.....	58

1.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels 60

1.2.1. Activité de la société et faits caractéristiques de l'exercice

1.2.1.1. Activité de la société

La SA NETMEDIA GROUP au capital de 9 902 299 euros dont le siège social est 77 Rue du Château 92100 Boulogne-Billancourt et dont le SIREN est 399364751 présente le bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2024 qui se caractérise par les données suivantes :

- **Total Bilan :** **38 511 458 euros**
- **Résultat net comptable :** **(11 531 653) euros**

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société NETMEDIA GROUP.

1.2.1.2. Fait caractéristique de l'exercice

Création de la société BE A BOSS :

Le 25 janvier 2024 la société NETMEDIA GROUP SA a décidé de constituer la société BE A BOSS SAS. Cette nouvelle entité a été créée sous la forme juridique d'une société par actions simplifiée avec un capital social de 1000 € détenu à 100 % par la société NETMEDIA GROUP. La société a pour objet la communication éditoriale sur tout type de supports, la commercialisation des produits et solutions en matière d'édition, la création et réalisation d'objets, outils et supports de communication à destination de la communauté des chefs d'entreprise.

Création de la société EKOPO :

Le 25 janvier 2024 la société NETMEDIA GROUP SA a décidé de constituer la société EKOPO SAS. Cette nouvelle entité a été créée sous la forme juridique d'une société par actions simplifiée avec un capital social de 1000 € détenu à 100 % par la société NETMEDIA GROUP. La société a pour objet la communication éditoriale sur tout type de supports, la commercialisation des produits et solutions en matière d'édition, la création et réalisation d'objets, outils et supports de communication à destination de la communauté des directeurs et responsables RSE.

Augmentation du capital de la société BE A BOSS du 19 mars 2024 :

Le 19 mars 2024, une augmentation de capital de 178 500 € a été réalisée au sein de la société BE A BOSS SAS par l'émission de 255 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 € et une prime d'émission unitaire de 699 €. Cette augmentation de capital a été souscrite par des personnes physiques et morales n'appartenant pas au groupe NETMEDIA GROUP.

Réduction du capital du 6 mai 2024 :

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 6 mai 2024, la société NETMEDIA GROUP SA a procédé à une réduction de capital de 21 374 407 € non motivée par des pertes par voie de diminution de la valeur nominale des actions de 0,10 € à 0,03 €.

Le capital social est porté à 9 160 460,16 €. La somme totale de 21 374 407,04 €, correspondant au montant de la réduction de capital, est affectée à un compte de réserve spéciale intitulé "Réserve spéciale provenant de la réduction de capital décidée le 6 mai 2024" ; les sommes y figurant sur ne sont pas distribuables mais pourront ultérieurement être réincorporées au capital ou servir à amortir des pertes sociales.

Augmentation du capital du 28 juin 2024 :

Le 28 juin 2024, sur décision du 25 juin 2024 du Directeur Général de la société NETMEDIA GROUP SA, une augmentation de capital de 939 663,09 € a été souscrite par l'émission de 24 727 976 actions nouvelles au prix unitaire de 0,038 € se décomposant en 0,03 € de valeur nominale et 0,008 € de prime d'émission.

Le capital social est porté à 9 902 299,44 €.

Regroupement des actions Netmedia Group :

Le 24 juillet 2024, la société NETMEDIA GROUP SA a mis en œuvre le regroupement des actions composant son capital social, à raison de 1 action nouvelle contre 100 anciennes, approuvé par la 4^e résolution adoptée lors de l'assemblée générale du 6 mai 2024.

Suite au regroupement, le nombre d'actions émises est de 3 300 766, pour une valeur nominale de 3 €.

Opérations sur le capital de la société BIG YOUTH :

Aux termes des décisions de l'Associé Unique NETMEDIA GROUP SA du 31 juillet 2024, il a été décidé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique d'un montant total d'un million cent soixante-cinq mille soixante-treize Euros et vingt-trois centimes



PARTIE 7 – RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

(1 165 073,23 €), par voie d'émission, au pair, de 141 585 actions ordinaires d'une valeur nominale de 8,228790 euros chacune, à libérer intégralement à la souscription par versement en numéraire ou compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la Société (l'« **Augmentation de Capital n° 1** »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, l'Augmentation de Capital n° 1 a été définitivement réalisée. Le capital social a été ainsi porté de 1 100 000 euros à 2 265 073,23 euros.

Aux termes des décisions de l'Associé Unique NETMEDIA GROUP SA du 31 juillet 2024, il a été décidé une réduction de capital d'un montant d'un million quatre cent cinq mille trente-deux Euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (1 405 032,98 €), par voie d'annulation de 170 746 actions ordinaires sous condition suspensive de la réalisation de l'Augmentation de Capital n° 1 (la « **Réduction de Capital** »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, la Réduction de Capital a été définitivement réalisée du fait de la réalisation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital n° 1. Le capital social a été ainsi porté de 2 265 073,23 à 860 040,25 euros.

Aux termes des décisions de l'Associé Unique NETMEDIA GROUP SA du 31 juillet 2024, il a été décidé une augmentation de capital d'un montant nominal de trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-treize Euros et vingt-cinq centimes (399 993,25 €) par voie d'émission, au pair, de 48 609 actions ordinaires d'une valeur nominale de 8,228790 euros chacune avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne nommément désignée (l'« **Augmentation de Capital n° 2** »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, l'Augmentation de Capital n° 2 a été définitivement réalisée. Le capital social a été ainsi porté de 860 040,25 euros à 1 260 033,51 euros.

La société NETMEDIA GROUP SA n'ayant pas souscrit à cette Augmentation de Capital n° 2, sa participation est ramenée de 100 % à 68,84 %.

Opération sur le capital de la société Mademoiselle Scarlett :

Aux termes des décisions de l'Associé Unique NETMEDIA GROUP SA du 31 juillet 2024, il a été décidé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique d'un montant total de trois millions dix mille neuf cent quatre-vingt (3 010 980) Euros, par voie d'émission au pair, de 50 183 actions ordinaires d'une valeur nominale de soixante (60) Euros chacune, à libérer intégralement à la souscription par versement en numéraire ou compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la Société (l'« **Augmentation de Capital n° 1** »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, l'Augmentation de Capital n° 1 a été définitivement réalisée. Le capital social a été ainsi porté de 300 000 euros à 3 310 980 euros.

Aux termes des décisions de l'Associé Unique NETMEDIA GROUP SA du 31 juillet 2024, il a été décidé une réduction de capital d'un montant de deux millions huit cent soixante-neuf mille deux cent soixante (2 869 260) Euros, par voie d'annulation de 47 821 actions, sous condition suspensive de la réalisation de l'Augmentation de Capital n° 1 (la « **Réduction de Capital** »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, la Réduction de Capital a été définitivement réalisée du fait de la réalisation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital n° 1. Le capital social a été ainsi porté de 3 310 980 à 441 700 euros.

Aux termes des décisions de l'Associé Unique NETMEDIA GROUP SA du 31 juillet 2024, il a été décidé une augmentation de capital d'un montant nominal de 199 980 euros par création de 3 333 actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne nommément désignée (l'« **Augmentation de Capital n° 2** »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, l'Augmentation de Capital n° 2 a été définitivement réalisée. Le capital social a été ainsi porté de 441 720 euros à 641 700 euros. La société NETMEDIA GROUP SA n'ayant pas souscrit à cette Augmentation de Capital n° 2, sa participation est ramenée de 100 % à 68,26 %.

Maturité de la dette financière groupe :

Au cours de l'exercice, le Groupe NETMEDIA GROUP a procédé à une révision des conditions de remboursement de ses engagements financiers, principalement par un allongement de leur maturité.

Ces ajustements ont pour objectif de renforcer la structure financière de l'entreprise, en adaptant le profil de la dette à la capacité de remboursement générée par l'activité.

Ces modifications ont donné lieu à une reclassification partielle des dettes financières à court terme en dettes à moyen et long terme au bilan de clôture.

1.2.1.3. Comparabilité des comptes

Les comptes ci-après couvrent la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 soit une durée de 12 mois. Les comptes au 31/12/2023 et au 31/12/2024 sont donc comparables.

1.2.2. Événement significatif survenu depuis la clôture de l'exercice

Nomination à la direction générale de NETMEDIA GROUP SA :

Le 4 février 2025, il a été annoncé par communiqué de presse la nomination de Mme Caroline THOMAS en tant que Directrice générale de NETMEDIA GROUP SA.

Il sera soumis à la prochaine assemblée générale la nomination de Mme Caroline THOMAS en tant que membre du conseil d'administration du Groupe.

M. Hervé LENGART qui reste à ce jour Directeur général délégué afin d'assurer la passation.

Transfert de siège social de la Société NETMEDIA GROUPE SA :

Aux termes des décisions du Conseil d'Administration du 20 février 2025, il a été décidé le transfert du siège social du 98 au 77 rue du Château – 92100 Boulogne.

Augmentation du capital du 18 mars 2025 :

Le 18 mars 2025, sur décision du 13 mars 2025 de la Directrice Générale de la société NETMEDIA GROUP SA, une augmentation de capital de 2 427 675 € a été souscrite par l'émission de 809 225 actions nouvelles au prix unitaire de 3 € correspondant à la valeur nominale.

Le capital social est porté à 12 329 973 €.

1.2.3 Principes et méthodes comptables

1.2.3.1. Règles générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2022-04 du 4 novembre 2022.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2.3.2. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan et/ou du compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Ces estimations peuvent être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles sont établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels ;
- L'évaluation des provisions et des engagements des retraites ;
- L'évaluation et la valorisation des titres de participations.

1.2.3.3. Dérogations aux principes généraux

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4. Informations relatives au bilan actif

1.2.4.1. Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la société, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;



PARTIE 7 – RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

- **Les actifs produits par la société sont comptabilisés à leur coût de production ;**
- **Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;**
- **Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.**

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les coûts d'emprunt sont rattachés au coût d'acquisition.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 4.1.2.1.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur en fonction des indicateurs suivants :

- **Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;**
- **Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.**

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles.

Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont reprises en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

Participations et autres titres :

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, y compris les frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité de l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de la valeur de l'actif net, de la rentabilité et des perspectives. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.2.4.1.1. État de l'actif immobilisé

En €	Montant au 01/01/2024	Augmentations	Diminutions	Montant au 31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 041 463			34 041 463
Total des immobilisations incorporelles	34 041 463			34 041 463
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. et outillages industriels				
Inst. générales, agencements, aménagements divers	5 045			5 045
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	93 911			93 911
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	98 956			98 956
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	26 917 407	4 283 144		31 200 551
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	575 000			575 000
Total des immobilisations financières	27 492 407	4 283 144		31 775 551
TOTAL GÉNÉRAL	61 632 826	4 283 144		65 915 971



PARTIE 7 – RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

1.2.4.1.2. Amortissements de l'actif immobilisé

En €	Montant au 01/01/2024	Augmentations	Diminutions	Montant au 31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 999			13 999
Total des immobilisations incorporelles	13 999			13 999
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Installations générales, agencements, aménagements	1 852	1 009		2 861
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	86 332	4 999		91 331
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	88 184	6 008		94 192
TOTAL GÉNÉRAL	102 183	6 008		108 191

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant au 01/01/2024	Augmentations	Diminutions	Montant au 31/12/2024
Frais d'émission d'emprunt à étaler	9 478		3 612	5 866
Primes de remboursement des obligations				

1.2.4.1.3. Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissements	
	Mode	Taux
Installations générales, agencements, aménagements divers	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

1.2.4.1.4. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

Fonds commercial

Sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société.

Il est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par la société, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

Nous appliquons la présomption de durée non limitée de notre fonds commercial.

En l'absence d'amortissement un test de dépréciation annuel est réalisé.

Le cas échéant, il fait l'objet d'une dépréciation. Les actifs ayant des caractéristiques similaires suivent un traitement comparable.

1.2.4.2. Actif circulant

1.2.4.2.1. États des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques sont clairement identifiées. Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

En €	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an	31/12/2023
ACTIF IMMOBILISÉ				
Créances rattachées à des participations				
Prêts ^{(1) (2)}				
Autres immobilisations financières	575 000		575 000	575 000
Total actif immobilisé	575 000		575 000	575 000
ACTIF CIRCULANT				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	1 609 468	1 609 468		531 633
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				1 633
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	191	191		191
Taxe sur la valeur ajoutée	332 839	332 839		181 637
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Autres créances fiscales	4 503	4 503		25 161
Groupe et associés ⁽²⁾	3 868 206	3 868 206		8 730 783
Débiteurs divers	202 019	202 019		60 831
Total actif circulant	6 017 226	6 017 226		9 531 868
Charges constatées d'avance	95 774	95 774		962
TOTAL DES CRÉANCES	6 688 000	6 113 000	575 000	10 107 830

(1) Prêts accordés en cours d'exercice.

(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés.

1.2.4.2.2. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à la valeur nominale.

1.2.4.2.3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition (converties en euros au cours du jour pour les VMP en devises).

La dépréciation est égale à la différence entre la valeur historique des valeurs mobilières et leur valeur de cotation à chaque clôture communiquée par la banque.

La valeur liquidative des VMP détenues à la date de clôture s'élève à 183 025 euros. Cette valorisation représente une moins-value latente comptabilisée de 1 516 543 euros.



PARTIE 7 – RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

Une dépréciation complémentaire est constatée dans les comptes pour un montant de 217 258 euros.

1.2.4.2.4. Produits à recevoir

En €	31/12/2024	31/12/2023
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
CRÉANCES		
Créances clients et comptes rattachés	3 540	316 528
Autres créances	57 235	35 908
Total créances	60 775	352 436
DISPONIBILITÉS ET DIVERS		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
AUTRES		
Total autres		
TOTAL	60 775	352 436

1.2.4.2.5. Charges constatées d'avance et écart de conversion actif

En €	31/12/2024	31/12/2023
CHARGES D'EXPLOITATION :		
CCA d'exploitation	95 774	962
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	95 774	962

1.2.5. Informations relatives au bilan passif

1.2.5.1. Capitaux propres

1.2.5.1.1. Capital social

Le capital social se décompose ainsi :

	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	305 348 672	3 300 766	305 348 672	3 300 766	3
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					

1.2.5.1.2. Variation des capitaux propres

En €	01/01/2024	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2024
Capital social ou individuel	30 534 867	741 839	(21 374 407)				9 902 299
Primes d'émission, de fusion, d'apport	24 858 076	197 824			(18 500)		25 037 400
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	523 730						523 730
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées	844 561						844 561
Autres réserves			21 374 407				21 374 407
Report à nouveau	(5 224 832)			(10 857 015)			(16 081 847)
Résultat de l'exercice	(10 857 015)			10 857 015		(11 531 653)	(11 531 653)
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	99 389						99 389
Dividendes versés							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	40 778 777	939 663			(18 500)	(11 531 653)	30 168 287



PARTIE 7 – RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

1.2.5.2. Passifs et provisions

1.2.5.2.1. États de provisions

En € Nature des provisions	Montant au début 2024	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à fin 2024
			Utilisées au cours de l'exercice	Non utilisées au cours de l'exercice	Reprises de l'exercice	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	99 389					99 389
Dont majorations exceptionnelles de 30 %						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
Total des provisions réglementées	99 389					99 389
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour litiges	45 000				45 000	
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Sous-total provisions pour risques	45 000				45 000	
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous-total provisions pour charges						
Autres provisions pour risques et charges	5 018 645	109 000			5 018 645	109 000
Total des provisions pour risques et charges	5 063 645	109 000			5 063 645	109 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION						
Sur immobilisations incorporelles	215 961	16 246 000				16 461 961
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation	16 115 597	927 048			112 106	16 930 539
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						230 000
Autres provisions dépréciations	1 538 303	217 258			9 018	1 746 543
Total des provisions pour dépréciation	17 869 860	17 390 306			121 124	35 139 042
TOTAL GÉNÉRAL	23 032 894	17 499 306			5 184 769	35 347 431
Dont dotations et reprises d'exploitation						
Dont dotations et reprises financières		1 253 306			5 139 769	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		16 246 000			45 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Les provisions réglementées figurant au bilan font partie des capitaux propres au bilan.

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant. La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste « Dotations aux provisions réglementées – Amortissements dérogatoires ».

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000- 06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Dans le cadre des travaux de clôture, des tests de dépréciation ont été effectués ayant pour conclusion :

- une dépréciation de 16 246 000 euros liée à la survalorisation constatée au bilan dans la fusion inversée de 2022. La valeur brute inscrite au bilan de 33 811 503 euros et rapportée à une valeur nette de 17 565 503 euros ;
- une dépréciation sur titres de participation de 927 048 euros correspondant à la valorisation des titres détenus sur la société U-PROGRESS SAS ;
- une reprise sur titres de participation de 112 106 euros correspondant à la valorisation des titres détenus sur la société MADEMOISELLE SCARLETT SAS.

1.2.5.2.2. États des dettes

En €	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an 5 ans au plus	À plus de 5 ans	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles ⁽¹⁾					
Autres emprunts obligataires ⁽¹⁾	36 955	36 955			54 043
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maximum					
à + de un an	2 653 036		1 661 036	992 000	2 830 167
Emprunts et dettes financières divers ⁽¹⁾⁽²⁾	227 431	227 431			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 689 445	1 689 445			683 788
Personnel et comptes rattachés					83 283
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 112	47 112			122 666
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	192 053	192 053			219 990
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	37 316	37 316			1 502
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés ⁽²⁾	3 264 255	3 264 255			5 081 189
Autres dettes	86 567	86 567			5 235 049
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	8 234 171	5 581 134	1 661 036	992 000	14 311 678
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	182 488				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés	504 657				



PARTIE 7 – RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

1.2.5.2.3. Charges à payer

En €	31/12/2024	31/12/2023
DETTE FINANCIÈRE		
Emprunts obligataires convertibles		11 821
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 821	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	11 821	11 821
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	515 858	304 064
Dettes fiscales et sociales	41 024	128 541
Total dettes d'exploitation	556 882	432 605
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		
AUTRES		
Total autres dettes		
TOTAL	568 703	444 426

1.2.5.2.4 Charges à répartir

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission des emprunts	9 478			5 866
Total frais d'émission d'emprunts	9 478	(3 612)		5 866
TOTAL	9 478	(3 612)		5 866

1.2.6. Informations relatives au compte de résultat

1.2.6.1. Compte de résultat

1.2.6.1.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

	31/12/2024			31/12/2023
En €	France	Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	1 570 011		1 570 011	2 619 148
TOTAL	1 570 011		1 570 011	2 619 148

1.2.6.1.2. Autres produits d'exploitation

En €	31/12/2024	31/12/2023
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		9 837
Autres produits	18 742	14 133
TOTAL	18 742	23 970

1.2.6.1.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 5 053 077 euros et se décompose de la façon suivante ::

En €	Exercice 31/12/2024	Exercice 31/12/2023
Produits financiers	6 389 283	9 772 502
Produits de participations	1 249 248	1 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		463 425
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 139 769	8 309 077
Différences positives de change	266	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	1 336 206	20 895 692
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 253 306	12 504 715
Intérêts et charges assimilées	66 309	8 377 994
Différences négatives de change	3 539	5 352
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 052	7 632
RÉSULTAT FINANCIER	5 053 077	(11 123 190)

(1) Dont 11 589 542 euros de dotations pour dépréciation des titres de participation et des comptes courants de Mademoiselle Scarlett et Big Youth.

1.2.6.1.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à (16 607 969) euros et se décompose de la façon suivante :

En €	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
Produits exceptionnels	102 000	25 139
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		25 139
Produits exceptionnels sur opérations en capital	57 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges	45 000	
Charges exceptionnelles	16 709 969	432 469
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	429 771	348 039
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	34 199	56 729
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	16 246 000	27 700
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(16 607 969)	(407 330)



PARTIE 7 – RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

1.2.7. Autres informations

1.2.7.1. Identité de la société mère consolidante

La société NETMEDIA GROUP SA dont le siège est situé au 77, rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt, France, est la société consolidante du groupe NETMEDIA GROUP.

1.2.7.2. Informations relatives aux filiales et participations

En € Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affec- tation des résultats	Quote- part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Mon- tant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
NETMEDIA INTERNATIONAL FRANCE SAS	3 181 944	119 290	100	3 824 949	3 824 949	54 803		5 498 033	(195 257)	
EDITIABYS	1 507 865	178 453	100	2 547 746	2 547 746	642 496		0	(20 833)	1 249 248
COMNECT	6 250	(1 353 616)	100	319 208	319 208	1183 352		842 151	(444 508)	
U-PROGRESS	30 000	337 112	100	927 048	0	387 559		816 506	(865 250)	
NETMEDIA IMMERSIVE	10 000	(264 563)	90	9 000	9 000	55 171		0	(3 039)	
MADemoiselle SCARLETT	1 260 033	123 359	68	15 316 029	1 277 179	737 581		1 808 406	(106 750)	
BIG YOUTH	641 700	(946 568)	69	4 975 621	3 010 980	193 143		993 165	(182 113)	
SEQUOIA	100 000	(507 514)	100	3 141 967	3 141 967	108 577		4 325 640	372 984	
BE A BOSS	1 255	178 245	80	1 000	1 000			604 750	(224 160)	
EKOPO	1 000	0	100	1 000	1 000			0	-981	

1.2.7.3. Intégration fiscale

Conformément aux dispositions de l'article 223 A du Code général des impôts, NETMEDIA GROUP SA agit en qualité de société mère du régime d'intégration fiscale pour l'ensemble des entités du groupe détenues directement ou indirectement à 95% ou plus.

1.2.7.4. Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

Catégories	Montants
Membres des organes d'administration	120 000
Membres des organes de direction	
Membres des organes de surveillance	
TOTAL	120 000

1.2.7.5. Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les sociétés du Groupe et sont conclues à des conditions normales de marché.

1.2.7.6. Honoraires des Commissaires aux comptes

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	39 000
Autres honoraires	
TOTAL	39 000

1.2.7.7. Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié se décompose ainsi, par catégorie :

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2024	2023
Cadres		6
Agents de maîtrise		3
Employés et techniciens		
Autres :		
TOTAL	0	9



PARTIE 7 – RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

1.3. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société NETMEDIA GROUP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NETMEDIA GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « 4.1 Actif Immobilisé » de l'annexe aux comptes annuels décrit les modalités d'évaluation retenues pour les titres de participation. Nous avons apprécié le caractère approprié de la méthodologie mise en œuvre, examiné la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par votre société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations, et nous avons vérifié que la note 4.1. donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- **il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;**
- **il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;**



PARTIE 7 – RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

- **il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;**
- **il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;**
- **il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.**

Paris-La Défense, le 30 avril 2025
Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Benjamin HADDAD



PARTIE 8 – RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

1. COMPTES CONSOLIDÉS

1.1. États Financiers consolidés au 31 décembre 2024

1.1.1. Bilan consolidé

Actif

Montants en K€	Note n°	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Immobilisations incorporelles	4,1	8 375	8 403
- Dont écarts d'acquisition	4,1,1	5 724	5 829
Immobilisations corporelles	4,2	121	78
Immobilisations financières	4,3	1 706	2 267
Total actif immobilisé		10 202	10 748
Créances clients et comptes rattachés	4,5	5 297	4 232
Autres créances et comptes de régularisation	4,6	4 870	5 185
Disponibilités et VMP	4,8	2 475	1 574
Total actif circulant		12 642	10 990
TOTAL ACTIF		22 844	21 738

Passif

Montants en K€	Note n°	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Capital	4,9	30 535	9 902
Primes		24 858	25 037
Réserves consolidées		(48 673)	(32 015)
Résultat de l'exercice		(4 702)	(1 724)
Capitaux propres part du groupe		2 017	1 200
Intérêts minoritaires		-	(609)
Capitaux propres totaux		2 017	591
Écart d'acquisition négatif	4,10	-	-
Provisions pour risques et charges		793	1 138
Provisions		793	1 138
Emprunts et dettes financières	4,11	4 656	4 248
Dettes fournisseurs	4,12	8 115	9 047
Autres dettes et comptes de régularisation	4,12	7 264	6 713
Total des dettes		20 034	20 008
TOTAL PASSIF		22 844	21 738



PARTIE 8 – RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

1.1.2. Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note n°	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Chiffre d'affaires		23 172	20 304
Autres produits d'exploitation		687	671
Total des produits d'exploitation		23 859	20 975
Achats consommés MP et marchandises		(2 932)	(1 191)
Charges externes		(8 792)	(8 262)
Charges de personnel		(13 016)	(10 847)
Impôts et taxes		(319)	(271)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(451)	(347)
Autres charges d'exploitation		(263)	49
Compte de liaison d'exploitation		0	0
Total charges d'exploitation		(25 774)	(20 870)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(1 915)	105
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		65	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(1 850)	105
Produits financiers		69	302
Charges financières		(1 051)	(491)
Résultat financier		(983)	(189)
Charges et produits exceptionnels		(1 834)	(1 723)
Impôt sur les résultats		(35)	(21)
Résultat net des entreprises intégrées		(4 702)	(1 827)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(4 702)	(1 827)
Intérêts minoritaires		-	(103)
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		(4 702)	(1 724)

1.1.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé

Montants en K€	Note n°	31 décembre 2023	31 décembre 2024
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
RÉSULTAT NET DES ENTITÉS INTÉGRÉES		(4 702)	(1 827)
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		(54)	0
Dérive de résultat + Résultat de dilution			(1 284)
Dotations et reprises sur amortissements et provisions		(25)	222
Plus et moins values de cession		330	(29)
- Impôts différés		35	21
Variations nettes des intérêts courus		(29)	(1)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		(4 444)	(2 899)
Dividendes reçus des MEE		-	-
Variation des stocks		-	-
Variations créances clients et autres débiteurs		3 762	471
Variations provisions clients et autres débiteurs		(356)	(20)
Variations des fournisseurs et autres créditeurs		(1 437)	646
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		1 969	1 098
Flux net de trésorerie lié à l'activité		(2 476)	(1 801)
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)		(694)	(721)
Cessions, réductions d'immobilisations		199	435
Incidences des variations de périmètre s/tréso.		(102)	671
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(597)	384
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes et acomptes sur dividendes HOL		-	-
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires		-	-
Augmentation (réductions) de capital		-	921
Subventions d'investissements reçus		-	-
Émission d'emprunt		0	194
Remboursements d'emprunts		(1 623)	(610)
Frais d'émission d'emprunts		-	-
Cession (acquisition) nette d'actions propres		4	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(1 644)	505
VARIATION DE LA TRÉSORERIE DE L'EXERCICE			
TRÉSORERIE D'OUVERTURE		7 192	2 476
Disponibilités et VMP		2 475	1 574
Découverts bancaires		(1)	8
TRÉSORERIE DE CLÔTURE		2 476	1 565



PARTIE 8 – RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

1.1.4. Variation des capitaux propres consolidés

Montants en K€	Capital	Primes	Réserves	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Situation 2022.12	30 535	24 927	(46 462)	9	(1 934)	7 074	-	7 074
Affectation Résultat	-	-	(1 934)	-	1 934	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	(8 245)	-	-	(8 245)	-	(8 245)
Écart de conversion	-	-	-	0	-	0	-	0
Résultat période	-	-	-	-	(4 702)	(4 702)	(1)	(4 702)
Autres mouvements	-	(69)	7 959	-	(1)	7 889	1	7 890
Situation 2023.12	30 535	24 858	(48 683)	9	(4 702)	2 017	-	2 017
Affectation Résultat	-	-	(4 703)	-	4 703	-	-	-
Variation de périmètre	742	179	0	-	-	921	(506)	416
Écart de conversion	-	-	-	(14)	-	(14)	-	(14)
Résultat période	-	-	-	-	(1 724)	(1 724)	(103)	(1 827)
Autres mouvements	(21 374)	-	21 374	-	0	0	-	0
SITUATION 2024.12	9 902	25 037	(32 011)	(5)	(1 724)	1 200	(609)	591

1.2. Annexes aux comptes consolidés

Sommaire

1.2.1. FAITS MAJEURS	68
1.2.1.1. Faits majeurs de l'exercice	68
1.2.1.2. Événements postérieurs à la clôture	69
1.2.2. ACTIVITÉ(S) ET PÉRIMÈTRE	70
1.2.2.1. Activité(s)	70
1.2.2.2. Organigramme au 31/12/2024	71
1.2.2.3. Entités consolidées	72
1.2.2.4. Mouvements de périmètre	73
1.2.2.5. Sorties de périmètre	73
1.2.3. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MODALITÉS DE CONSOLIDATION, MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION	73
1.2.3.1. Référentiel comptable	73
1.2.3.2. Modalités de consolidation	73
1.2.3.3. Méthodes et règles d'évaluation	74
1.2.4. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN	76
1.2.4.1. Immobilisations incorporelles	76
1.2.4.2. Immobilisations corporelles	78
1.2.4.3. Immobilisations financières	78
1.2.4.4. Stocks et en-cours	79
1.2.4.5. Clients et comptes rattachés	79
1.2.4.6. Autres créances et comptes de régularisation	79
1.2.4.7. Dépréciations sur actifs circulants	79
1.2.4.8. Trésorerie active	80
1.2.4.9. Composition du capital social	80
1.2.4.10. Provisions pour risques et charges	80
1.2.4.11. Emprunts et dettes financières	81
1.2.4.12. Fournisseurs et autres dettes	82
1.2.5. POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	82
1.2.5.1. Ventilation du chiffre d'affaires	82
1.2.5.2. Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique	82
1.2.5.3. Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition, par zone géographique	83
1.2.5.4. Autres produits d'exploitation	83
1.2.5.5. Charges de personnel	83
1.2.5.6. Dotations aux amortissements et aux provisions	83
1.2.5.7. Résultat financier	84
1.2.5.8. Résultat exceptionnel	84
1.2.6. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	84
1.2.6.1. Ventilation de l'imposition différée par nature	84
1.2.6.2. Déicits fiscaux non activés	85
1.2.6.3. Détail des postes d'impôts différés	85
1.2.6.4. Détail de la charge d'impôt	85
1.2.6.5. Preuve d'impôt	85
1.2.7. AUTRES INFORMATIONS	86
1.2.7.1. Engagements hors bilan	86
1.2.7.2. Effectif moyen	86
1.2.7.3. Honoraires des commissaires aux comptes	86
1.2.8. PARTIES LIÉES	86
1.2.8.1. Dirigeants	86
1.2.8.2. Entreprises liées	86

1.3. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés ..86



PARTIE 8 – RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

1.2. Annexes aux comptes consolidés

1.2.1. Faits majeurs

1.2.1.1. Faits majeurs de l'exercice

Création de la société BE A BOSS :

Le 25 janvier 2024 la société NETMEDIA GROUP SA a décidé de constituer la société BE A BOSS SAS. Cette nouvelle entité a été créée sous la forme juridique d'une société par actions simplifiée avec un capital social de 1 000 € détenu à 100 % par la société NETMEDIA GROUP. La société a pour objet la communication éditoriale sur tout type de supports, la commercialisation des produits et solutions en matière d'édition, la création et réalisation d'objets, outils et supports de communication à destination de la communauté des chefs d'entreprise.

Création de la société EKOPO :

Le 25 janvier 2024 la société NETMEDIA GROUP SA a décidé de constituer la société EKOPO SAS. Cette nouvelle entité a été créée sous la forme juridique d'une société par actions simplifiée avec un capital social de 1 000 € détenu à 100 % par la société NETMEDIA GROUP. La société a pour objet la communication éditoriale sur tout type de supports, la commercialisation des produits et solutions en matière d'édition, la création et réalisation d'objets, outils et supports de communication à destination de la communauté des directeurs et responsables RSE.

Augmentation du capital de la société BE A BOSS du 19 mars 2024 :

Le 19 mars 2024, une augmentation de capital de 178 500 € a été réalisée au sein de la société BE A BOSS SAS par l'émission de 255 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 € et une prime d'émission unitaire de 699 €. Cette augmentation de capital a été souscrite par des personnes physiques et morales n'appartenant pas au groupe NETMEDIA GROUP.

Réduction du capital du 6 mai 2024 :

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 6 mai 2024, la société NETMEDIA GROUP SA a procédé à une réduction de capital de 21 374 407 € non motivée par des pertes par voie de diminution de la valeur nominale des actions de 0,10 € à 0,03 €.

Le capital social est porté à 9 160 460,16 €. La somme totale de 21 374 407,04 €, correspondant au montant de la réduction de capital, est affectée à un compte de réserve spéciale intitulé "Réserve spéciale provenant de la réduction de capital décidée le 6 mai 2024" ; les sommes y figurant sur ne sont pas distribuables mais pourront ultérieurement être réincorporées au capital ou servir à amortir des pertes sociales.

Augmentation du capital du 28 juin 2024 :

Le 28 juin 2024, sur décision du 25 juin 2024 du Directeur Général de la société NETMEDIA GROUP SA, une augmentation de capital de 939 663,09 € a été souscrite par l'émission de 24 727 976 actions nouvelles au prix unitaire de 0,038 € se décomposant en 0,03 € de valeur nominale et 0,008 € de prime d'émission.

Le capital social est porté à 9 902 299,44 €.

Regroupement des actions Netmedia Group :

Le 24 juillet 2024, la société NETMEDIA GROUP SA a mis en œuvre le regroupement des actions composant son capital social, à raison de 1 action nouvelle contre 100 anciennes, approuvé par la 4^e résolution adoptée lors de l'assemblée générale du 6 mai 2024.

Suite au regroupement, le nombre d'actions émises est de 3 300 766, pour une valeur nominale de 3 €.

Opérations sur le capital de la société BIG YOUTH :

Aux termes des décisions de l'Associé Unique NETMEDIA GROUP SA du 31 juillet 2024, il a été décidé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique d'un montant total d'un million cent soixante-cinq mille soixante-treize Euros et vingt-trois centimes (1 165 073,23 €), par voie d'émission, au pair, de 141 585 actions ordinaires d'une valeur nominale de 8,228790 euros chacune, à libérer intégralement à l souscription par versement en numéraire ou compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la Société (l' « Augmentation de Capital n° 1 »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, l'Augmentation de Capital n° 1 a été définitivement réalisée. Le capital social a été ainsi porté de 1 100 000 euros à 2 265 073,23 euros.

Aux termes des décisions de l'Associé Unique NETMEDIA GROUP SA du 31 juillet 2024, il a été décidé une réduction de capital d'un montant d'un million quatre cent cinq mille trente-deux Euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (1 405 032,98 €), par voie d'annulation de 170 746 actions ordinaires sous condition suspensive de la réalisation de l'Augmentation de Capital n° 1 (la « Réduction de Capital »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, la Réduction de Capital a été définitivement réalisée du fait de la réalisation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital n° 1. Le capital social a été ainsi porté de 2 265 073,23 à 860 040,25 euros.

Aux termes des décisions de l'Associé Unique NETMEDIA GROUP SA du 31 juillet 2024, il a été décidé une augmentation de capital d'un montant nominal de trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-treize Euros et vingt-cinq centimes (399 993,25 €) par voie d'émission, au pair, de 48 609 actions ordinaires d'une valeur nominale de 8,228790 euros chacune avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne nommément désignée (l'« Augmentation de Capital n° 2 »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, l'Augmentation de Capital n° 2 a été définitivement réalisée. Le capital social a été ainsi porté de 860 040,25 euros à 1 260 033,51 euros. La société NETMEDIA GROUP SA n'ayant pas souscrit à cette Augmentation de Capital n° 2, sa participation est ramenée de 100 % à 68,84 %.

Opération sur le capital de la société Mademoiselle Scarlett :

Aux termes des décisions de l'Associé Unique NETMEDIA GROUP SA du 31 juillet 2024, il a été décidé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique d'un montant total de trois millions dix mille neuf cent quatre-vingt (3 010 980) Euros, par voie d'émission au pair, de 50 183 actions ordinaires d'une valeur nominale de soixante (60) Euros chacune, à libérer intégralement à la souscription par versement en numéraire ou compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la Société (l'« Augmentation de Capital n° 1 »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, l'Augmentation de Capital n° 1 a été définitivement réalisée. Le capital social a été ainsi porté de 300 000 euros à 3 310 980 euros.

Aux termes des décisions de l'Associé Unique NETMEDIA GROUP SA du 31 juillet 2024, il a été décidé une réduction de capital d'un montant de deux millions huit cent soixante-neuf mille deux cent soixante (2 869 260) Euros, par voie d'annulation de 47 821 actions, sous condition suspensive de la réalisation de l'Augmentation de Capital n° 1 (la « Réduction de Capital »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, la Réduction de Capital a été définitivement réalisée du fait de la réalisation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital n° 1. Le capital social a été ainsi porté de 3 310 980 à 441 700 euros.

Aux termes des décisions de l'Associé Unique NETMEDIA GROUP SA du 31 juillet 2024, il a été décidé une augmentation de capital d'un montant nominal de 199 980 euros par création de 3 333 actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne nommément désignée (l'« Augmentation de Capital n° 2 »). Aux termes des décisions du Président du 29 août 2024, l'Augmentation de Capital n° 2 a été définitivement réalisée. Le capital social a été ainsi porté de 441 720 euros à 641 700 euros. La société NETMEDIA GROUP SA n'ayant pas souscrit à cette Augmentation de Capital n° 2, sa participation est ramenée de 100 % à 68,26 %.

Maturité de la dette financière groupe :

Au cours de l'exercice, le Groupe NETMEDIA GROUP a procédé à une révision des conditions de remboursement de ses engagements financiers, principalement par un allongement de leur maturité.

Ces ajustements ont pour objectif de renforcer la structure financière de l'entreprise, en adaptant le profil de la dette à la capacité de remboursement générée par l'activité.

Ces modifications ont donné lieu à une reclassification partielle des dettes financières à court terme en dettes à moyen et long terme au bilan de clôture.

1.2.1.2. Événements postérieurs à la clôture

Nomination à la direction générale de NETMEDIA GROUP SA :

Le 4 février 2025, il a été annoncé par communiqué de presse la nomination de Mme Caroline THOMAS en tant que Directrice Générale de NETMEDIA GROUP SA.

Il sera soumis à la prochaine assemblée générale la nomination de Mme Caroline THOMAS en tant que membre du conseil d'administration du Groupe.

M. Hervé LENGART qui reste à ce jour Directeur Général Délégué afin d'assurer la passation.

Transfert de siège social de la Société NETMEDIA GROUPE SA :

Aux termes des décisions du Conseil d'Administration du 20 février 2025, il a été décidé le transfert du siège social du 98 au 77 rue du Château – 92100 Boulogne.



PARTIE 8 – RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Augmentation du capital du 18 mars 2025 :

Le 18 mars 2025, sur décision du 13 mars 2025 de la Directrice Générale de la société NETMEDIA GROUP SA, une augmentation de capital de 2 427 675 € a été souscrite par l'émission de 809 225 actions nouvelles au prix unitaire de 3 € correspondant à la valeur nominale.

Le capital social est porté à 12 329 973 €.

1.2.2. Activité(s) et périmètre

1.2.2.1. Activité(s)

NETMEDIA Group (« la Société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») exercent leur activité autour de 3 pôles d'expertises distinctes :

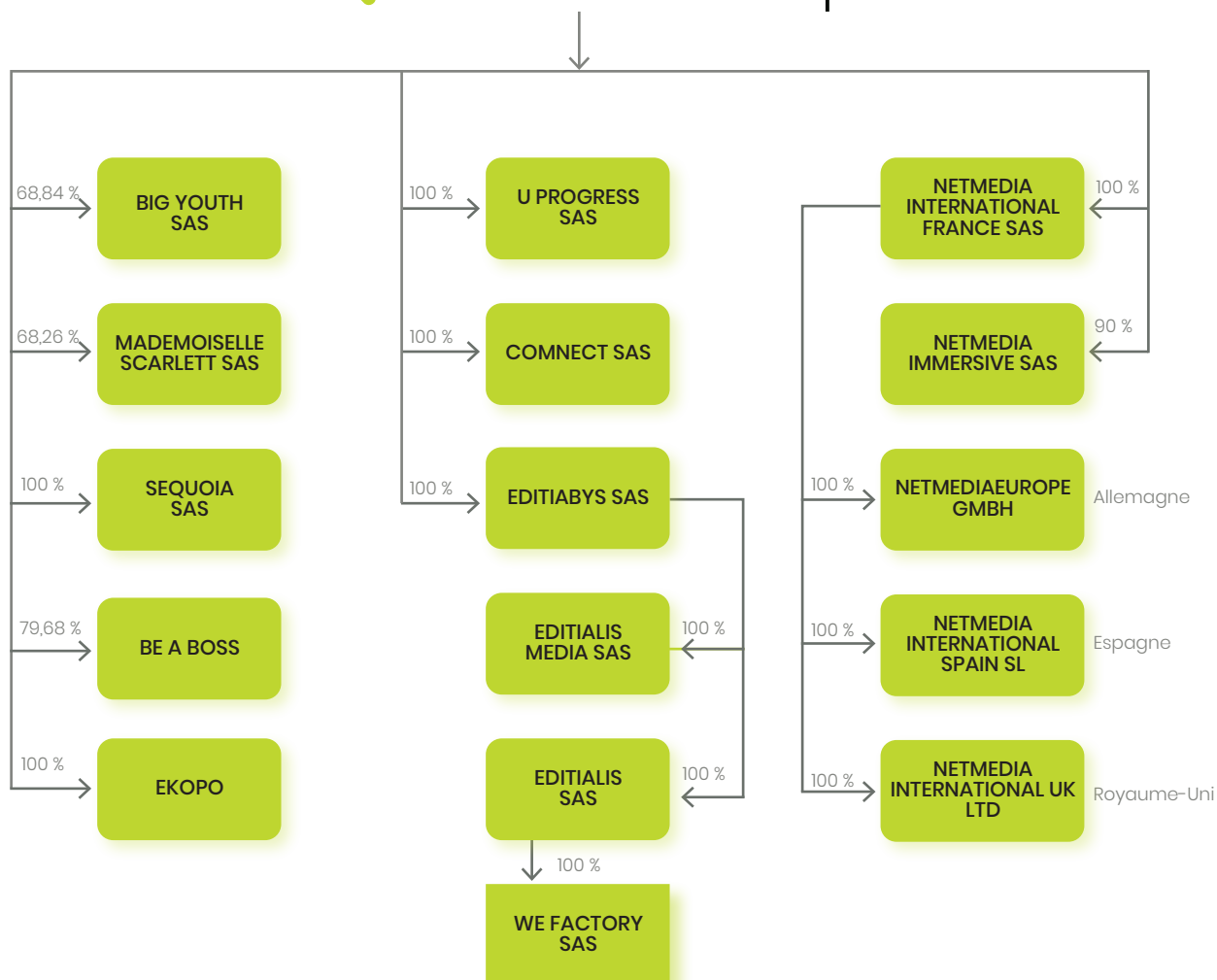
- Un pôle média regroupant plus de 15 marques médias Btob ;
- Un pôle communication ;
- Un pôle Activation marketing dédié au social média, à la data et génération de leads.

La société NETMEDIA Group est une société anonyme dont le siège social est domicilié au 98 rue du Château 92100 Boulogne-Billancourt.

L'action NETMEDIA Group est cotée sur le marché Euronext Growth depuis le 3 février 2010 (préalablement à cette date, l'action était cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext).

Les états financiers consolidés de NETMEDIA Group pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont établis en milliers d'euros. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 28 avril 2025 et seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

1.2.2.2. Organigramme au 31/12/2024





PARTIE 8 – RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

1.2.2.3. Entités consolidées

	Siège social	N° SIREN	2023.12			2024.12		
			% Contrôle	% Intérêt		% Contrôle	% Intérêt	
NETMEDIA GROUP SA	77 RUE DU CHÂTEAU 9100 BOULOGNE-BILLANCOURT	829 898 584	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SEQUOIA SAS	98 RUE DU CHÂTEAU 9100 BOULOGNE-BILLANCOURT	329 936 611	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
BIG YOUTH SAS	98 RUE DU CHÂTEAU 9100 BOULOGNE-BILLANCOURT	454 072 034	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	68,84%
MADEMOISELLE SCARLETT SAS	98 RUE DU CHÂTEAU 9100 BOULOGNE-BILLANCOURT	350 144 093	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	68,26%
CONNECT SAS	"98 RUE DU CHÂTEAU 9100 BOULOGNE-BILLANCOURT"	843 833 815	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
EDITIABYS SAS	98 RUE DU CHÂTEAU 9100 BOULOGNE-BILLANCOURT	517 649 836	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
EDITIALIS SAS	98 RUE DU CHÂTEAU 9100 BOULOGNE-BILLANCOURT	732 030 705	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
EDITIALIS MEDIA SAS	98 RUE DU CHÂTEAU 9100 BOULOGNE-BILLANCOURT	815 358 254	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
NETMEDIA IMMERSIVE SAS	98 RUE DU CHÂTEAU 9100 BOULOGNE-BILLANCOURT	915 049 621	IG	90,00%	90,00%	IG	90,00%	90,00%
NETMEDIA EUROPE GMBH	31 SONNENSTRASSE 80331 MÜNCHEN	DE14316610642	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
NETMEDIA INTERNATIONAL SPAIN SL	18 PLA CALLE JOSEP MADRID	2021C3687070078W	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
NETMEDIA INTERNATIONAL France SAS	98 RUE DU CHÂTEAU 9100 BOULOGNE-BILLANCOURT	498 647 882	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
NETMEDIA INTERNATIONAL UK LTD	16 UPPER WOBURN PLACE LONDON WC1H 0AF	6 871 902	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
U PROGRESS SAS	98 RUE DU CHÂTEAU 9100 BOULOGNE-BILLANCOURT	418 199 071	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
WE FACTORY SAS	98 RUE DU CHÂTEAU 9100 BOULOGNE-BILLANCOURT	522 339 472	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%

		2023.12		2024.12		
	Siège social	N° SIREN	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt
BE A BOSS SAS	98 RUE DU CHÂTEAU 9100 BOULOGNE-BILLANCOURT	984 329 847			IG 100,00%	79,68%
EKOPO SAS	98 RUE DU CHÂTEAU 9100 BOULOGNE-BILLANCOURT	984 328 534			IG 100,00%	100,00%

1.2.2.4. Mouvements de périmètre

Au cours de l'exercice 2024, deux nouvelles entités ont été créées : EKOPO, détenue à 100 % et BE A BOSS, détenue à 79.68 % par NETMEDIA GROUPE SA.

1.2.2.5. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

1.2.3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

1.2.3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés de Netmedia Group sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France et aux dispositions du règlement ANC 2020-01.

1.2.3.2. Modalités de consolidation

1.2.3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés de Netmedia Group assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles Netmedia Group exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20 % du capital sont mises en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;



PARTIE 8 – RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

1.2.3.2.2 Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

1.2.3.2.3 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2024, d'une durée de 12 mois.

1.2.3.3. Méthodes et règles d'évaluation

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire/ Référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	4.3.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	4.3.9
Étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	N/A

1.2.3.3.1. Immobilisations incorporelles

Écarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

- L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.
- L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.
- L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, §231-10 Période d'évaluation, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

1.2.3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	1 à 5 ans

1.2.3.3.3. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

1.2.3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

1.2.3.3.5. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

Au 31 décembre 2024, il n'existe aucun stock.

1.2.3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.2.3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.



PARTIE 8 – RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

1.2.3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 20.01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Le nouveau règlement ANC 2020.01, impose l'inclusion des impôts différés passifs dans le poste Autres Dettes.

1.2.3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

1.2.3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision n'étant pas comptabilisée dans les comptes sociaux des entreprises consolidées, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

1.2.3.3.11. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis sur Netmedia Group tête de groupe, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

1.2.4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

1.2.4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en K€	12/2023	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	12/2024
Frais rech. & développ.	80	-	-	-	80
Écart acquisition positif	13 058	105	-	-	13 163
Conces., brevets & licences	319	-	-	(3)	316
Fonds commercial	2 646	-	-	-	2 646
Autres immob. incorporelles	1 094	-	-	-	1 094
Immobilisations incorporelles – brut	17 196	105	-	(3)	17 298
Amort./déprec. frais rech. & dév.	-	-	-	-	-
Amort. écarts acquisition	-	-	-	-	-
Prov. écarts acquisition	(7 334)	-	-	-	(7 334)

Montants en K€	12/2023	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	12/2024
Amort./déprec. conces. brev. & lic.	(229)	(0)	-	-	(230)
Amort. fonds commercial	-	-	-	-	-
Prov. fonds commercial	(807)	-	-	-	(807)
Amort./déprec. autres immob. incorp.	(450)	(75)	-	-	(525)
Amortissements & Dépréciations	(8 821)	(75)	-	-	(8 896)
Frais rech. & dévelop.	80	-	-	-	80
Écart acquisition positif	5 724	105	-	-	5 829
Conces., brevets & licences	90	(0)	-	(3)	87
Fonds commercial	1 838	-	-	-	1 838
Autres immob. incorporelles	643	(75)	-	-	569
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – NET	8 375	30	-	(3)	8 403

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

1.2.4.1.1. Écarts d'acquisition

Montants en K€	12/2023	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	12/2024
Content	8 498	-	-	-	8 498
Business	2 310	-	-	-	2 310
Digital	2 149	-	-	-	2 149
Demand Generation	100	105	-	-	205
Écarts d'acquisition – brut	13 057	105	-	-	13 162
Content	(2 968)	-	-	-	(2 968)
Business	(2 216)	-	-	-	(2 216)
Digital	(2 149)	-	-	-	(2 149)
Demand Generation	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	(7 333)	-	-	-	(7 333)
Content	5 530	-	-	-	5 530
Business	94	-	-	-	94
Digital	-	-	-	-	-
Demand Generation	100	105	-	-	205
ÉCARTS D'ACQUISITION – NET	5 724	105	-	-	5 829

La valorisation des écarts d'acquisition au 31/12/2024 se base sur méthode des Discounted Cash Flow alloués aux différentes unités génératrices de trésorerie, selon les avantages économiques futurs attendus pour chacune d'entre elles.

Dans ce cadre, les hypothèses retenues pour le du calcul du DCF sont :

- **Taux de croissance à l'infini : 2,50 %**
- **Taux de BFR (par rapport au CA) : - 1 %**
- **Taux de WACC : 11 %**

Les unités génératrices de trésorerie se décomposent de la façon suivante :

- **Content : Sequoia SAS**
- **Business : Mademoiselle Scarlett SAS**
- **Digital : Big Youth SAS**
- **Demand Generation : U Progress SAS, Connect SAS**



PARTIE 8 – RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

1.2.4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Montants en K€	12/2023	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	12/2024
Autres immob. corporelles	649	32	-	-	681
Autres immob. corporelles - CB LLD	281	-	(281)	-	-
Immobilisations corporelles - brut	930	32	(281)	-	681
Amort./déprec. autres immo. corp.	(533)	(70)	-	-	(603)
Amort. autres immob. corp. - CB LLD	(275)	(5)	281	-	-
Amortissements & Dépréciations	(809)	(75)	281	-	(603)
Autres immob. corporelles	116	(38)	-	-	78
Autres immob. corporelles - CB LLD	5	(5)	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - NET	121	(43)	-	-	78

1.2.4.3. Immobilisations financières

Montants en K€	12/2023	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	12/2024
Participations financières	264	1	(128)	-	137
Créances rattach. particip.	281	-	(278)	-	3
Dépôts et cautionnements versés	1 442	688	-	(0)	2 130
Immobilisations financières - brut	1 986	689	(405)	(0)	2 270
Prov. participations financières	-	-	(0)	-	(0)
Prov. créances rattach. part.	(280)	-	278	-	(3)
Prov. dépôts et caution. Versés	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	(280)	-	278	-	(3)
Participations financières	264	1	(128)	-	137
Créances rattach. particip.	0	-	-	-	0
Dépôts et cautionnements versés	1 442	688	-	(0)	2 130
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES - NET	1 706	689	(128)	(0)	2 267

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

Les titres de participations non consolidés correspondent à des participations dont les détentions sont inférieures aux seuils de consolidation ou à des entités en cours de liquidation judiciaire. Celles-ci sont détaillées ci-dessous :

Sociétés	Siège social	N° SIREN	% Intérêt	Notes
DIGITAL BUSINESS SCHOOL	69 RUE GEORGES BESSE 30000 NIMES	821 891 439	15,00 %	Absence d'influence notable
EN MODE CULTURE	180 AV DU PRADO 13008 MARSEILLE	811 634 880	1,53 %	Absence d'influence notable

Les dépôts et cautionnements versés se composent principalement des dépôts de garantie liés aux contrats d'affacturage, ainsi que de la caution du bail immobilier souscrit par Netmedia Group SA.
La variation de ce poste au cours de l'exercice découle principalement des flux associés aux contrats d'affacturage en vigueur au sein du groupe.

1.2.4.4. Stocks et en-cours

Néant.

1.2.4.5. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	12/2023	12/2024	Brut	< 1 an	> 1 an	Dép.
Créances clients & cptes rattachés	5 297	4 232	4 667	4 667	-	(435)
TOTAL CRÉANCES CLIENTS	5 297	4 232	4 667	4 667	-	(435)

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

1.2.4.6. Autres créances et comptes de régularisation

Montants en K€	2023.12	2024.12	Brut	<1 an	1-5 ans	> 5 ans	Dep.
Avances et acptes versés / commandes	196	57	57	57	-	-	-
Actifs d'impôt différé	1 944	1 923	1 923	1 923	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	33	135	135	135	-	-	-
Créance d'impôt exigible	1	4	4	4	-	-	-
Comptes courants débiteurs	5	89	89	89	-	-	-
Autres créances diverses	25	49	49	49	-	-	-
Autres créances d'exploitation	2 308	1 529	1 529	1 529	-	-	-
Divers - Produits à recevoir	172	649	649	649	-	-	-
Comptes de liaison (CT) et divers	0	-	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	176	745	745	745	-	-	-
Comptes de régularisation actif	9	6	6	6	-	-	-
TOTAL AUTRES CRÉANCES	4 870	5 185	5 185	5 185	-	-	-

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.2.4.7. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en K€	12/2023	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	12/2024
Prov. créances clts & cpt. ratt.	(455)	(46)	66	(0)	(435)
TOTAL DÉPRÉCIATION ACTIF CIRCULANT	(455)	(46)	66	(0)	(435)



PARTIE 8 – RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

1.2.4.8. Trésorerie active

Montants en K€	12/2023	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	12/2024
Valeurs mob. – actions propres	1 693	(12)	-	-	-	-	1 681
Disponibilités	2 081	(681)	-	-	-	1	1 401
Disponibilités et VMP – brut	3 774	(694)	-	-	-	1	3 081
Prov. val. mob. – act. propres	(1 299)	-	(217)	9	-	-	(1 508)
Amortissements & Dépréciations	(1 299)	-	(217)	9	-	-	(1 508)
Valeurs mob. – actions propres	394	(12)	(217)	9	-	-	173
Disponibilités	2 081	(681)	-	-	-	1	1 401
DISPONIBILITÉS ET VMP – NET	2 475	(694)	(217)	9	-	1	1 574

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des actions propres, elles ont été dépréciées à hauteur de la valeur du cours de l'action au 31/12/2023 et sont dédiées aux programmes suivants :

- Attribution ou cession aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées
- Conservation et remise (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport.

1.2.4.9. Composition du capital social

Au 31 décembre 2024, le capital social se compose de 3 300 766 actions d'une valeur nominale de 3 euros.

	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions	305 348 672	3 300 766	305 348 672	3 300 766	3,00

1.2.4.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	12/2023	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	(Dim.) nn utilisée	Autres variations	12/2024
Provisions pour pensions et retraites	510	147	(231)	-	-	425
Provisions pour risques	162	421	(62)	-	-	521
Autres provisions pour risques	120	20	(61)	-	-	79
TOTAL VALEUR BRUTES	793	588	(355)	-	-	1 025

Provisions pour pensions et retraites :

L'indemnité de départ en retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues pour les provisions sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,70 %
- Taux de croissance des salaires : 0 %
- Taux de charges patronales : 36 % à 46 % selon les conventions

- Âge de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : Table de mortalité provisoire (2018-2020)

Provisions pour risques :

Les provisions pour risques sont principalement liées à des coûts de restructuration des entités du groupe.

1.2.4.11. Emprunts et dettes financières

1.2.4.11.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières.

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	2023.12	2024.12	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	54	37	25	12	-
Emprunts auprès des établissements	4 587	4 128	-	3 136	992
Dettes de location - financement	3	-	-	-	-
Emprunts auprès des états de crédits	4 643	4 165	25	3 148	992
Dépôts et garanties reçus	-	63	-	-	63
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	14	13	13	-	-
Autres emprunts et dettes financières	14	75	13	-	63
Soldes créditeurs de banque	(1)	8	8	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-
CONCOURS BANCAIRES ET INTÉRÊTS COUR	(1)	8	8	-	-
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRE	4 656	4 248	46	3 148	1 055

1.2.4.11.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	12/2023	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Autres variations	12/2024
Emprunts obligataires	54	-	(17)	-	-	37
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 587	131	(590)	-	(0)	4 128
Dettes de location - financement	3	-	(3)	-	-	-
Emprunts auprès des états de crédits et loc. fin.	4 643	131	(610)	-	(0)	4 165
Dépôts et garanties reçus	-	63	-	-	-	63
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	14	-	(1)	-	(0)	13
Autres emprunts et dettes financières diverses	14	63	(1)	-	(0)	75
Soldes créditeurs de banque	(1)	-	-	10	-	8
Int.courus/solde créd. banque	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	(1)	-	-	10	-	8
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	4 656	194	(611)	10	(0)	4 248



PARTIE 8 – RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

1.2.4.12. Fournisseurs et autres dettes

Montants en K€	12/2023	12/2024	< 1 an	> 1 an
Dettes fournisseurs	8 115	9 047	9 047	-
TOTAL FOURNISSEURS	8 115	9 047	9 047	-

Montants en K€	12/2023	12/2024	< 1 an	> 1 an
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	394	261	261	-
Dettes fiscales diverses et sociales	4 767	4 834	4 834	-
Comptes courants créditeurs	38	540	540	-
Dettes diverses	1 357	293	293	-
Impôt différés Passifs	19	17	17	-
Comptes de régularisation passif	690	768	768	-
AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGUL.	7 264	6 713	6 713	-

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an.

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits constatés d'avance. Ils se rapportent principalement aux prestations de services facturées, mais reconnues en comptabilité en fonction de l'avancement des travaux à la clôture de l'exercice, à condition qu'elles puissent être mesurées de manière fiable.

1.2.5. Postes du compte de résultat

1.2.5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Montants en K€	12/2023	%	12/2024	%
Ventes	339	1,5 %	280	1,4 %
Prestations de services	22 662	97,8 %	19 936	98,2 %
Produits accessoires	189	0,8 %	88	0,4 %
RRR accordés	(19)	-0,1 %	-	0,0 %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	23 172	100,0 %	20 304	100,0 %

1.2.5.2. Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

Montants en K€	12/2023	12/2024
Zone Euro	1 673	1 221
France	21 432	19 083
Reste de l'Europe	67	-
CHIFFRE D'AFFAIRES	23 172	20 304

1.2.5.3. Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition, par zone géographique

Montants en K€	12/2023	12/2024
Zone Euro	237	81
France	(1 772)	68
Reste de l'Europe	(316)	(44)
Reste du monde	(1 851)	105
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 376)	(1 915)

1.2.5.4. Autres produits d'exploitation

Montants en K€	12/2023	12/2024
Autres Produits	131	316
Subventions d'exploitation	113	53
Reprises d'amortissements et provisions	429	297
Transfert de charges	14	5
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	687	671

1.2.5.5. Charges de personnel

Montants en K€	12/2023	12/2024
Rémunération du personnel	(9 373)	(7 763)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(3 457)	(2 962)
Autres charges sociales	(184)	(109)
Autres charges de personnel	(2)	(13)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	(13 016)	(10 847)

1.2.5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	12/2023	12/2024
Dot. amort. immobilisations	(184)	(145)
Dot. amort. chges à répartir	(0)	(4)
Dot. amort. immos CB et LLD	(33)	(5)
Dotations aux amt. d'exp.	(217)	(154)
Dot. prov. actif circulant	(214)	(46)
Dot. prov. pour retraite	(20)	(147)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	(234)	(193)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	(451)	(347)



PARTIE 8 – RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

1.2.5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	12/2022	12/2023
Différences positives de change	26	15
Autres Intérêts et Produits assimilés	43	-
Reprises sur provisions & Transfert de charges	-	287
Produits financiers	69	302
Dotations financières aux amortissements et prov.	(716)	(217)
Intérêts et charges assimilées	(95)	(109)
Différences négatives de change	(76)	(40)
Charges sur Cessions de VMP	-	(13)
Autres charges financières	(164)	(112)
Charges financières	(1 051)	(491)
RÉSULTAT FINANCIER	(983)	(189)

1.2.5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	12/2023	12/2024
Produits except° sur op. de gestion	39	1 559
Produits except° sur op. en capital	-	(49)
Reprises de provisions & transfert de ch.	607	124
Total des produits exceptionnels	647	1 634
Charges except° sur op. de gestion	(2 221)	(2 492)
Charges except° sur op. en capital	35	(311)
Dotations except° aux amort. & provisions	(295)	(554)
Total des charges exceptionnelles	(2 481)	(3 357)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 834)	(1 723)

Les produits exceptionnels se composent principalement du résultat de dilution généré par les augmentations de capital des entités consolidées auxquelles Netmedia Group SA n'a pas souscrit.

Les charges exceptionnelles sont en majorité liées à des coûts juridiques, salariaux et des honoraires engagés dans le cadre de la réorganisation de certaines entités du groupe.

1.2.6. Impôt sur les sociétés

1.2.6.1. Ventilation de l'imposition différée par nature

Montants en K€	12/2022	Incidence résultat	Incidence réserves	Autres variations	12/2023
Organic	-				-
Indemnités de départ à la retraite	158	(30)			128
Jetons de présence	10				10
Déficits activés	1 806				1 806

Montants en K€	12/2022	Incidence résultat	Incidence réserves	Autres variations	12/2023
Neutralisation IDA/IDP	(13)			13	-
Impôts différés actifs	1 961	(30)	-	13	1 944
Crédit-bail	(2)	2			(0)
Provisions réglementées	(11)	(7)			(18)
Neutralisation IDA/IDP	13			(13)	-
Impôts différés passifs	-	(5)	-	(13)	(19)
Impact sur les réserves consolidés			-		
Impact sur le résultat consolidé		(35)			

1.2.6.2. Déficit fiscal non activés

Les déficits fiscaux non activés à la clôture de l'exercice représentent 24,2 K€uros.

1.2.6.3. Détail des postes d'impôts différés

Montants en K€	2022,1	Incidence résultat	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	Autres variations	2023,1
Impôts différés actifs	1 961	(30)	5	(35)	-	13	1 944
Impôts différés passifs	-	(5)	(13)	8	-	(13)	(19)
SOLDE NET D'IMPÔT DIFFÉRÉS	1 961	(35)	(8)	(27)	-	-	1 926

1.2.6.4. Détail de la charge d'impôt

Montants en K€	12/2022	12/2023
Impôt sur les sociétés	-	-
Impôts différés	(35)	(21)
IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	(35)	(21)

1.2.6.5. Preuve d'impôt

Montants en K€	12/2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	(4 702)
Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.E.	-
Neutralisation du rslt des activités abandonnées	-
Résultat net des entreprises intégrées	(4 702)
Impôt sur les résultats (1)	(35)
Résultat net avant impôts	(4 667)
Impôt théorique au taux en vigueur, 25 % (2)	1 167
DIFFÉRENCE D'IMPÔT (1) - (2)	(1 202)

	Charges	Produits
Différences permanentes social	(281)	
Différences permanentes consolidation	(47)	
Différence de taux d'impôt social	(874)	
TOTAL	(1 202)	
DIFFÉRENCE NETTE	(1 202)	



PARTIE 8 – RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

1.2.7. Autres informations

1.2.7.1. Engagements hors bilan

1.2.7.1.1. Engagements donnés

Néant.

1.2.7.1.2. Engagements reçus

Néant.

1.2.7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	12/2023	12/2024
Cadres	122	116
Non-cadres	16	33
EFFECTIF MOYEN TOTAL	160	149

1.2.7.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élèvent à 84 K€ au 31 décembre 2024 contre 84 K€ au 31 décembre 2023.

1.2.8. Parties liées

1.2.8.1. Dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants s'est élevée à un montant de 346 K€ au 31 décembre 2024 contre 388 K€ au 31 décembre 2023.

1.2.8.2. Entreprises liées

Il n'existe pas de transactions entre les parties liées en cours à la date d'arrêté des comptes ou ayant des effets sur l'exercice qui présentent une importance significative et qui n'aient pas été conclues à des conditions normales de marché.

1.3. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société NetMedia Group

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société NETMEDIA GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La société procède à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, et évalue s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 3.3.1.1 et 4.1.1. « Écarts d'acquisition » aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, les prévisions de flux de trésorerie ainsi que les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 3.3.1.1 et 4.1.1. donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir



PARTIE 8 – RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- **il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;**
- **il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;**
- **il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;**
- **il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;**
- **il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;**
- **concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.**

Paris-La Défense, le 30 avril 2025
Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Benjamin HADDAD

1.4. Tableau des résultats des cinq dernières années

En €

Nature des Indications / Périodes	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	9 902 299	30 534 867	30 534 867	5 035 446	3 488 788
Nombre d'actions émises	3 300 766	305 348 672	305 348 672	50 354 459	34 887 882
Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 570 011	2 619 148	3 952 898	3 509 695	3 585 085
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	792 811	-6 623 033	-1 515 555	-245 402	-1 720 461
Impôt sur les bénéfices					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	792 811	-6 623 033	-1 515 555	-245 402	-1 720 461
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	-11 531 653	-10 857 015	-5 331 676	-260 491	-1 228 680
Montant des bénéfices distribués					
Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0,24	0	0	0	-0,05
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	-3,49	-0,03	-0,01	-0,01	-0,04
Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel					
Nombre de salariés	0	9	11	11	11
Montant de la masse salariale	0	738 554	733 025	777 890	805 761



PARTIE 9 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. TABLEAU DES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET POUVOIRS

Délégations conférée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration	Type de délégation	Utilisation au cours de l'exercice	Durée	Plafond	Date de fin
Assemblée Générale du 30 juin 2023 (6 ^e résolution)	Délégation de compétence à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif L.22-10-62 du Code de commerce	NÉANT	18 mois	10% du capital au jour de la décision	30-déc-24
Assemblée Générale du 30 juin 2023 (7 ^e résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie définie de personnes conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce	NÉANT	18 mois	le montant nominal maximal des augmentations susceptibles d'être réalisées ne pourra excéder 10 000 000 € et le montant nominal maximal des valeurs mobilières ne pourra excéder 10 000 000 €	30-déc-24
Assemblée Générale du 30 juin 2023 (8 ^e résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre visée à l'article L. 411-2 1 ^{er} du Code monétaire et financière (ex « placement privé »)	NÉANT	26 mois	le montant nominal maximal des augmentations susceptibles d'être réalisées ne pourra excéder 10 000 000 € et le montant nominal maximal des valeurs mobilières ne pourra excéder 10 000 000 €	30-août-25
Assemblée Générale du 30 juin 2023 (9 ^e résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre au public autres que celles visées à l'article L. 411-2 1 ^{er} du Code monétaire et financier par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	NÉANT	26 mois	le montant nominal maximal des augmentations susceptibles d'être réalisées ne pourra excéder 10 000 000 € et le montant nominal maximal des valeurs mobilières ne pourra excéder 10 000 000 €	30-août-25

Délégations conférée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration	Type de délégation	Utilisation au cours de l'exercice	Durée	Plafond	Date de fin
Assemblée Générale du 30 juin 2023 (10 ^e résolution)	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, notamment des bons de souscription d'actions attribués gratuitement à tous les actionnaires, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	NÉANT	26 mois	le montant nominal maximal des augmentations susceptibles d'être réalisées ne pourra excéder 10 000 000 € et le montant nominal maximal des valeurs mobilières ne pourra excéder 10 000 000 €	30-août-25
Assemblée Générale du 30 juin 2023 (11 ^e résolution)	Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas de demandes excédentaires	NÉANT	26 mois	dans la limite de 15 % de l'émission initiale et au même prix retenu pour l'émission initiale	30-août-25
Assemblée Générale du 30 juin 2023 (12 ^e résolution)	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration en vue de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer	NÉANT	38 mois	10 % du capital au jour de la décision du Conseil d'Administration	30-août-26
Assemblée Générale du 30 juin 2023 (13 ^e résolution)	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, sort des rompus	NÉANT	26 mois	le montant nominal maximal des augmentations susceptibles d'être réalisées ne pourra excéder 10 000 000 € et le montant nominal maximal des valeurs mobilières ne pourra excéder 10 000 000 €	30-août-25
Assemblée Générale du 30 juin 2023 (14 ^e résolution)	Délégation à consentir au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne entreprise en application des articles L. 3332-18 du Code du travail	NÉANT	26 mois	le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées est limité à 3 % du capital social	30-août-25
Assemblée Générale du 30 juin 2023 (15 ^e résolution)	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions autodétenues	NÉANT	18 mois	10 %	30-déc-24

